COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

21 novembre 2017

Documents d'Information
ODGP/DER/Inf(2017)2

Rapport trimestriel des Bureaux du Conseil de l'Europe

Avril-juin 2017

A. BUREAUX DE LIAISON

Introduction

Bureaux du Conseil de l'Europe en charge de la liaison avec une ou plusieurs organisations ou institutions internationales :

- représentent le Secrétaire Général auprès de la ou des organisations ou institutions internationales ;

- suivent les activités menées par la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) et rendent compte des développements pertinents concernant les activités et les politiques du Conseil de l'Europe ;

- soutiennent l'organisation et le suivi des réunions de coordination de haut niveau et des autres réunions ou manifestations entre le Conseil de l'Europe et la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) ;

- promeuvent une coopération effective entre le Conseil de l'Europe et la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) ;

- identifient les possibilités d'activités conjointes et apportent conseil et soutien pour la planification, la négociation, la mise en œuvre et les rapports de ces activités ;

- mènent une politique médiatique proactive afin d'améliorer la visibilité de l'Organisation.

Le présent document couvre la période d'avril à juin 2017. Suite à la décision CM/Del/Dec(2013)1175/1.6F du 3 juillet 2013, les rapports d'activité sont publiés tous les trois mois.

Bruxelles - Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec l'Union Européenne

Rencontres

Le Directeur de Bureau, Zoltan Taubner, a continué ses visites de courtoisie auprès des représentants de l'UE et des Etats membres. Il a rencontré les directeurs et membres de cabinet de plusieurs commissaires (Hahn, Avramopoulos, Andriukaitis) et du Président du Parlement européen, M. Tajani. Il a également rencontré des hauts responsables de la Commission (Directeurs Généraux de la DG Just et de la DG DEVCO, Directeur exécutif du SEAE) et plusieurs directeurs et responsables de différentes entités de la Commission, du SEAE et du Secrétariat du Conseil. Il a rencontré le directeur adjoint du groupe de réflexion du Président Juncker à la Commission, ainsi que le Secrétaire général du « Forum UE-Turquie », qui rassemble des membres du Parlement européen.

Il a également rencontré les ambassadeurs d'Ukraine, du Canada, du Liban, de Tunisie, de Mongolie et l'ambassadeur de l'OCI. Il a été reçu par le Chef de cabinet du ministre belge des Affaires étrangères, M. Reynders. Le 9 mai, il a participé à la cérémonie de dépôt de gerbe organisée par la Fédération de Russie.

Le DdB a reçu un représentant du Bureau de liaison des Nations Unies pour la paix et la sécurité basé à Bruxelles, ainsi que le représentant d'IDEA International. Il a représenté l'Organisation lors des consultations régionales menées par le HCDH des Nations Unies (25 avril), il a participé à un dîner-débat « Pour une Europe durable, l'opportunité de préserver les relations UE-Turquie » (Harvard Club) et a participé à l'inauguration de la « Représentation du Panathlon international auprès des institutions européennes à Bruxelles ».

Il a également rencontré le Gouverneur de la CEB, M. Wentzel, et la Directrice de l'ODGProg, Mme Taylor, en tant que représentants du CdE invités à s'exprimer devant le COSCE (groupe de travail du Conseil de l'UE sur les relations entre le CdE et l'OSCE) le 28 avril.

Le Bureau a accueilli des collègues du CdE pour des réunions telles que :

- le Bureau et le groupe de travail de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.
- la présentation par la DGI du programme HELP au Comité des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (LIBE) du Parlement européen (12 avril).
- L'ODGProg pour divers évènements et réunions organisés par ou avec la DG NEAR, la DG DEVCO et le SEAE, concernant principalement le Partenariat oriental et la Biélorussie.
- Présentation du rapport général 2016 du CPT par le Président et le Secrétaire exécutif (20 avril) et réunions bilatérales au Secrétariat général du Conseil et au SEAE.
- DGI : réunion avec le cabinet du Président de la Commission Juncker et conférence sur les droits sociaux (9 octobre)
- DGII : réunions sur les questions liées aux femmes et à la Convention d'Istanbul (19 mai et 7 juin).
- DGI : réunion avec le CATS de l'UE (11 mai) réunissant la présidence maltaise de l'UE, la présidence estonienne entrante, la Commission et le SEAE.
- DGII : réunions à la Commission (JUST, NEAR) et présentation au Bureau de Liaison des activités du CdE en matière de discrimination (16 et 17 mai).
- Présentation du GRECO par son président et son secrétaire exécutif le 7 juin au Bureau.
- M. Killion Munyama (Pologne, PPE/DC), Rapporteur de l'APCE pour « Promouvoir la diversité et l'égalité dans la vie politique » (13 juin).

- Séminaire international « *International Workshop on Law Enforcement Training Strategies on Cybercrime and Electronic Evidence* » de la DGI (15 juin).
- Directeur de l'équipe RSSG sur les migrations : conférence « FRA 2007-2017 : L'Europe en fait-elle assez pour protéger les droits fondamentaux ? – La perspective des enfants – « (28 juin).
- La Directrice du cabinet du Secrétaire général, Mme Kayacik, s'est rendue à Bruxelles le 16 juin et a rencontré des membres du cabinet du Président Juncker et du Commissaire Hahn, les directeurs de cabinet du Premier Vice-Président Timmermans et de la Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Mogherini, ainsi que de hauts représentants de la DG NEAR.

Le Bureau a accueilli divers évènements, tels que :

- Une réunion du Bureau (COMEX) et du groupe de travail sur les langues minoritaires (23 et 26 mai).
- Un atelier sur les droits des personnes âgées, avec la « Plateforme de l'Age « (14 juin).
- Un atelier de l'Observatoire européen de l'audiovisuel (21 juin).

Le Bureau a également accueilli des représentants du Département des droits de l'homme de la Ligue arabe, le Directeur du Centre d'éducation et de surveillance des droits de l'homme (EMC) de Géorgie (8 juin) et un groupe de visiteurs du Mouvement euro-atlantique (TEAM). Le Bureau a présenté le CdE à des représentants du groupe régional d'Asie du Sud-est au sein du Forum des NHRI, accueillis par la Fondation Friedrich-Naumann.

Le Bureau a aussi reçu le Défenseur des droits colombien (19 juin), ainsi que le Chef du département des affaires mondiales du ministère des Affaires étrangères du Canada.

Evolution des programmes de coopération du CdE

Le coordinateur des programmes a travaillé en étroite collaboration avec l'ODGProg du CdE, la Commission européenne (DG NEAR, DG DEVCO) et le SEAE pour faciliter l'implantation du PCF, du HF et a activé tous les canaux disponibles pour financer les projets conjoints du CdE dans les zones prioritaires, dont la Russie et l'Asie Centrale.

Il a participé aux évènements suivants :

- Réunion de la Plateforme 1 du Partenariat oriental avec un collègue de l'ODGProg (27 avril).
- Première réunion du Comité directeur de « l'Année européenne du patrimoine culturel 2018 ».
- « Réunion informelle de coordination des donneurs pour la Biélorussie » (21 juillet).

Le coordinateur des programmes a poursuivi ses discussions avec la DEVCO en vue du financement substantiel d'un grand programme régional conjoint en Asie Centrale qui devrait commencer début 2018. Il a organisé une rencontre, à la mi-mai à Bruxelles, avec l'OGDProg et la Commission de Venise.

Il a organisé plusieurs rendez-vous pour des collègues de l'ODGProg avec la DG NEAR, la DG DEVCO et d'autres entités de la Commission. La commission a notamment confirmé son intention d'allouer des fonds pour le grand programme régional conjoint en Asie centrale à partir de 2018-2019, et qui implique largement la Commission de Venise.

En outre, il a organisé des réunions à la Commission concernant les activités du CdE dans le domaine de la lutte contre la discrimination. Ces réunions ont abouti à des résultats concrets regardant de futurs financements de l'UE pour des projets de coopération.

Dans les domaines couverts par le Secrétariat du Groupe Pompidou

- Compte-rendu de la réunion du « 5e groupe de travail sur les livraisons contrôlées » (Bucarest, 11-12 Avril 2017) et préparations de la 6e réunion (La Haye, 18-19 juillet).
- Compte-rendu de la réunion sur « L'aviation générale : un angle mort dans la lutte contre le trafic de drogue » (Madrid, 25-26 avril).
- « 32e réunion annuelle de coopération des services de lutte contre le trafic de drogue dans les aéroports européens et l'aviation générale « (Strasbourg, 6-8 juin).
- Préparations pour la « Réunion annuelle 2017 du réseau international de contrôle des précurseurs » (Strasbourg, 22-24 novembre).
- Le Bureau de Bruxelles a représenté le Groupe Pompidou à « *International Workshop on Law Enforcement Training Strategies on Cybercrime and Electronic Evidence* » (Bruxelles, 15-16 juin)
- Il a également participé à la « Conférence internationale : OTAN, UE & Industrie : coopération pour la cyber-sécurité : un échange transatlantique des meilleures pratiques », Parlement européen (Bruxelles, 28 juin).

Communication, rapports, statistiques

Le porte-parole/responsable des médias a maintenu des contacts réguliers avec les journalistes basés à Bruxelles sur un large éventail de sujets incluant le rapport du Secrétaire Général sur l'état des droits de l'homme et de la démocratie, le rapport annuel sur l'exécution des jugements de la CEDH, le rapport du CPT sur le Royaume-Uni, l'étude du Conseil de l'Europe sur les menaces à l'encontre des journalistes, la publication des premiers rapports par le GREVIO, les publications du Commissaire aux droits de l'homme, et divers jugements et décisions de la Cour européenne des droits de l'homme. Le porte-parole a également préparé la publication en plusieurs langues d'un article d'opinion du Représentant spécial du Secrétaire général pour les questions relatives aux Roms par EurActiv, afin de le faire coïncider avec la journée internationale des Roms.

Le porte-parole/responsable des médias a également préparé la présentation du rapport annuel du CPT à Bruxelles, qui a connu un franc succès, et il a aussi représenté le Conseil de l'Europe à une table ronde sur la liberté de la presse organisée par le Comité pour la protection des journalistes. Il a participé à la session de l'APCE à Strasbourg – en travaillant notamment sur les débats consacrés à la Turquie et à la Hongrie, et en participant à un certain nombre de réunions avec des collègues à Strasbourg. Il a de plus donné des conférences sur le Conseil de l'Europe et la Cour européenne des droits de l'homme à un groupe de journalistes nouvellement arrivés et à un groupe d'étude régulier du Mouvement euro-atlantique (TEAM), ainsi que représenté la Direction de la Communication lors de la réunion du groupe de travail du Comité d'experts de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

Rapports

Des rapports ont été rédigés sur les évènements organisés par les divers comités du Parlement européen (LIBE, AFET, DROI, AFCO), ainsi que par les groupes de réflexion (think tanks : EPC, CEPS), les fondations politiques (Open Society, Heinrich Böll, Friedrich-Neumann) et les universités (ULB). Les rapports ont couvert les sujets suivants : le futur de l'Europe, les 100 premiers jours du Président des Etats Unis Trump, les élections françaises, l'Ukraine, la Turquie, la journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai), les flux migratoires (Conférence de haut

niveau avec le Président Juncker, le Président Tajani, la HRVP Mogherini, etc., 21 juin), le Brexit, la Tchétchénie et la radicalisation.

Statistiques

Quelques 614 messages d'information et documents, ainsi que 13 rapports hebdomadaires ont été préparés et envoyés à Strasbourg par le Responsable de l'information. 72 notes pour les dossiers ont été envoyées par le Bureau. 31 membres du CdE se sont rendus au Bureau et 12 autres membres du personnel étaient présents à Bruxelles durant cette période. Le Bureau a accueilli 51 évènements et visites, ainsi que 281 visiteurs extérieurs.

Genève – Bureau du Conseil de l'Europe/Délégation permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

Le Directeur de Bureau a.i. a :

- Facilité la participation de plusieurs collègues de Strasbourg au Forum régional sur le développement durable de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (25 avril) et a rédigé un compte-rendu sur cet événement.
- Participé à la rencontre organisée par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés sur les *Comprehensive Refugee Response Framework Pilots* (21 avril).
- Activement soutenu les démarches visant à s'assurer de la présence des participants et des intervenants à l'édition 2017 du Forum mondial de la démocratie.
- Soutenu les travaux préparatoires à la participation du Conseil de l'Europe à la réunion à Bruxelles du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme pour la consultation régionale et la coopération organisationnelle.
- Poursuivi ses visites de courtoisie aux représentations permanentes et aux organisations internationales et a été informé des activités de nombreux corps conventionnels des Nations Unies pertinents pour les mécanismes du CdE.
- Préparé la visite du Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à Genève (plus tard annulée).

Le Bureau :

- S'est impliqué activement dans l'organisation et la préparation de la rencontre entre le Secrétaire général du CdE et le Secrétaire général des Nations unies.
- A préparé la 35e session du Conseil des droits de l'homme, qui s'est tenu du 6 au 23 juin, en informant les QG des sujets majeurs et en suggérant un certain nombre d'événements devant faire l'objet d'une déclaration ou auxquels il fallait être présent.
- A rédigé des comptes rendus de différentes séances de la 27e session de l'Examen périodique universel et qui concernaient les pays suivants : Tunisie, Maroc, Finlande, Royaume-Uni, Pologne, Pays-Bas.
- A fourni des informations sur la « Plateforme » de haut niveau pour les objectifs de développement durable qui doit avoir lieu du 10 au 20 juillet à New York.
- S'est activement impliqué dans la préparation de la Conférence sur les affaires commerciales et les droits de l'homme qui a eu lieu le 9 juin à Strasbourg (notamment en s'assurant d'une participation à haut niveau du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme).
- A transmis la contribution du Conseil de l'Europe concernant la Géorgie à ses homologues du Haut-Commissariat des Nations unies pour les droits de l'homme (résolution 34/37).
- A organisé des visites de courtoisie avec les représentants permanents à Genève de neuf Etats membres du Conseil de l'Europe (« Ancienne République yougoslave de Macédoine », Malte, Suède, Espagne, Bulgarie, Slovaquie, Andorre, Saint-Marin, Albanie).
- A transmis des informations sur le rapport du Corps commun d'inspection des Nations Unies concernant la gestion des savoirs et des connaissances, ainsi que sur sa potentielle utilisation par le Conseil de l'Europe.
- A organisé une rencontre avec Mme Nadia Isler, Directrice du laboratoire de mise en œuvre des Objectifs de développement durable, pour discuter du rôle de ce laboratoire nouvellement établi et d'une possible coopération avec le Conseil de l'Europe.
- A informé les Etats membres du Conseil de l'Europe et les organisations internationales présentes à Genève d'un certain nombre d'événements du Conseil, comme la session du Comité des ministres à Nicosie.

- A rendu un rapport sur la préparation du groupe de travail des Nations unies sur les affaires commerciales et les droits de l'homme, ainsi que sur le séminaire en ligne relatif à l'attaque du logiciel de racket WannaCry.
- A participé et contribué à la 35e session du Conseil des droits de l'homme du 6 au 23 juin. Sept déclarations ont été faites et mises en ligne sur l'extranet du Conseil des droits de l'homme.
- A rédigé un rapport sur le discours et la conférence donnés par l'Ambassadrice des Etats-Unis auprès des Nations Unies à New York, Mme Nikki Haley, qui a proposé des réformes significatives du Conseil des droits de l'homme et a clairement affirmé la détermination des Etats-Unis à mener à bien ces réformes.
- A organisé une rencontre bilatérale entre M. Régis Brillat et l'Ambassadeur d'Ukraine auprès des Nations unies à Genève.

Activités logistiques

Le Chef de Bureau a.i. a également rencontré le représentant du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés au sujet de l'extension du bail des locaux du bureau.

Vienne – Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec l'OSCE, l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Vienne

Réunions de haut niveau

- Visite d'un représentant de la présidence du Comité des Ministres du CdE et Vice-Ministre des Affaires Étrangères pour la Sécurité et les Affaires Multilatérales de la République tchèque, M. Ivo Šrámek (1 juin).
- Réunion avec le Commissaire des Droits de l'Homme du CdE, M. Nils Muižnieks (21 juin)

Dialogue bilatéral

- Réunion bilatérale avec Mme Marietta König, chargée des Relations Extérieures de l'OSCE/ Bureau du Secrétaire Général (24 avril).
- Visite de Mme Maria Goldman, évaluatrice à la Direction de l'Audit interne et de l'Évaluation au CdE ; rencontres avec les autorités autrichiennes de lutte contre la corruption, l'OSCE, l'IACA et TI (17-19 mai).

Participation aux Conseils Permanents de l'OSCE

- OSCE CP Spécial – Point sur la situation dans l'est de l'Ukraine (5 avril).
- OSCE CP avec le Directeur de l'ODIHR, M. Michael Georg Link (6 avril).
- OSCE CP Spécial - Récent incident de sécurité dont a été victime une patrouille de la MSOU (27 avril).
- OSCE CP avec le Chef de la Mission de l'OSCE en Bosnie et Herzégovine, l'Ambassadeur Jonathan Moore (27 avril).
- OSCE CP avec l'Observateur en chef de la Mission d'observation de l'OSCE à deux postes de contrôle russes à Gukovo et Donetsk, M. Flavien Schaller (4 mai).
- OSCE CP avec le Représentant Spécial du Président en exercice de l'OSCE en Ukraine et au sein du Groupe de Contact Trilatéral, l'Ambassadeur Martin Sajdik, et le Chef de la MSOU, l'Ambassadeur Ertugrul Apakan – et présentation de l'aperçu du programme pour 2018 par le Secrétaire Général de l'OSCE, M. Zannier (11 mai).
- OSCE CP avec le Vice-Président de la Commission Européenne, M. Maroš Šefčovič, et le Chef du Centre de l'OSCE à Achgabat, l'Ambassadrice Natalya Drozd (18 mai).
- OSCE CP avec le Chef du Centre de l'OSCE à Bichkek, l'Ambassadeur Pierre von Arx, le Directeur de l'Académie de l'OCDE à Bichkek, le Dr. Alexander Wolters, et le Chef de la Mission de l'OSCE au Tadjikistan, l'Ambassadrice Tuula Yrjölä (25 mai).
- OSCE CP avec le Secrétaire Général de l'Organisation pour la démocratie et le développement économique – GUAM, M. Altai Efendiev, et avec le Coordinateur du Projet OSCE en Ouzbékistan, l'Ambassadeur John Mac Gregor (8 juin).
- OSCE CP avec le Secrétaire Général sortant de l'OSCE, M. Lamberto Zannier (22 juin).

Comités d'experts et conférences

- OSCE – 17ème Alliance contre la traite des êtres humains, Conférence « Trafic des enfants et l'intérêt supérieur de l'enfant « (3-4 avril).
- ONUDC – Première réunion intermédiaire de la 26ème Session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (CCPCJ) (7 avril).
- Briefing informel sur le récent incident de sécurité dont a été victime une patrouille de la MSOU (24 avril)
- ONUDC - Consultations informelles sur la 26ème session de la CCPCJ : proposition par la présidence en exercice du thème général, de l'agenda et des thèmes des ateliers pour le 14e congrès de l'ONU sur la prévention du crime et la justice pénale (25-26 avril).

- OSCE – Réunion du Comité de la dimension humaine sur la participation des femmes dans la vie politique et publique : promouvoir les politiques inclusives (2 mai).
- ONUDC - Consultations informelles pour les préparations de la 14ème UN CCPCJ (3 mai).
- OSCE – Réunion du Comité de la dimension humaine sur le « Human Dimension Package 2017 » (16 mai).
- ICMPD – Atelier transnational : les medias des masses et la sensibilisation du public à la traite des êtres humains (17 mai).
- ONUDC - Consultations informelles pour les préparations de la 14ème UN CCPCJ (19 mai).
- UNODC - Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (CCPCJ) (22-26 mai).
- OSCE – Conférence sur la lutte contre le terrorisme (23-24 mai).
- OSCE - Réunion du Comité de la dimension humaine sur « la liberté de réunion pacifique » (6 juin).
- OSCE - Conférence d'examen sur les questions de genre (10-13 juin).
- OSCE - Conférence sur la liberté des médias dans un environnement volatile (19-20 juin).
- OSCE – Réunion supplémentaire de la dimension humaine sur la « liberté de religion ou de croyance : enjeux, opportunités et défis liés à la lutte contre l'antisémitisme, l'intolérance et la discrimination à l'encontre des chrétiens, des musulmans et des membres des autres religions » (22-23 juin).
- OSCE Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité (27-29 juin).

Varsovie – Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec les organisations ou institutions internationales à Varsovie, en particulier avec l'OSCE/BIDDH et la Communauté des Démocraties

Visites/rencontres de haut niveau

- Rencontre avec la sous-secrétaire d'État responsable des droits de l'homme et de la démocratie au Ministère des Affaires étrangères de la République de Pologne, Mme Joanna Wronecka (19 avril).
- Rencontre avec la Secrétaire générale de la Communauté des Démocraties (CdD), l'Ambassadrice Maria Leissner (24 avril).
- Rencontre avec la Première directrice adjointe du Bureau pour les institutions démocratiques et les droits de l'homme (OSCE/BIDDH), Mme Katarzyna Gardaphadze (19 mai).
- Rencontre avec le directeur de l'OSCE/BIDDH, M. Michael Georg Link (22 mai).
- Rencontre avec le Défenseur des droits de la République de Pologne, M. Adam Bodnar (13 juin).
- Rencontre avec les représentants du Conseil d'administration de la CdD en marge de la 25ème session du Conseil (14 juin).

Activités du Bureau

- **Améliorer la coopération avec l'OSCE/BIDDH**
  En dehors des rencontres de haut niveau mentionnées ci-dessus, le Chef du Bureau a conduit une série de réunions de niveau inférieur pour discuter des possibilités et des modalités d'une coopération renforcée entre le Conseil de l'Europe et l'OSCE/BIDDH. Ces discussions se sont entre autres déroulées lors de rencontres avec M. Marcin Walecki, Chef du Département pour la démocratisation, Mme Tiina Kukkamaa-Bah, Chef de la Section pour la Gouvernance démocratique et de la section pour les questions de genre, Mme Alice Thomas, Chef de la Section pour le soutien législatif dans le Département pour la démocratisation, Mme Stephanie Selg, Conseillère pour la prévention de la torture au Département des droits de l'homme, M. Larry Olomofe, Conseiller pour la lutte contre le racisme et la xénophobie au Département de la tolérance et de la non-discrimination, Mme Tatjana Peric, Conseillère sur les questions relatives aux Roms et aux Sintis, Mme Kateryna Ryabiko, coordinatrice pour le projet de la Société civile en Ukraine, M. Richard Lappin, Chef adjoint du Département des élections et M. Ghenadie Barba, Chef de la Section de l'État de droit au Département pour la démocratisation.

  Le Bureau a mené des consultations régulières sur la préparation de deux rencontres majeures concernant les droits de l'homme et organisées par l'OSCE/BIDDH à Varsovie (la Réunion de mise en œuvre de la dimension humaine et le Séminaire de la dimension humaine) et également sur les nominations aux postes de haut-niveau à l'OSCE. Le Chef du Bureau a régulièrement assisté aux conférences et aux consultations organisées ou soutenues par l'OSCE/BIDDH, y compris l'inauguration de la session 2017 de « l'Ecole des Leaders » et la cérémonie d'adieux officielle organisée en l'honneur du Directeur sortant de l'OSCE/BIDDH, M. Michael Georg Link.

- **Poursuite de la coopération avec CdD**
  Le Bureau a suivi avec attention la procédure de sélection du nouveau Secrétaire général de la CdD à travers ses consultations régulières avec le Secrétariat de la CdD et les États membres du Conseil d'administration de la CdD.

- **Assurer la visibilité du CdE**

En dehors des rencontres organisées par l'OSCE/ODIHR et la CdD, le Chef du Bureau a régulièrement assisté à des séminaires et à des conférences sur les thèmes pertinents pour les activités du Conseil de l'Europe. Cela inclut, inter alia, les conférences suivantes : la représentation de la Pologne devant la Cour Européenne des droits de l'homme - deux décennies d'expérience du Ministère des Affaires étrangères ; le rôle de l'éducation aux médias dans le nouveau paysage médiatique (organisée par l'Observatoire européen de l'audiovisuel et le Conseil national polonais de l'audiovisuel [KRRiT] ; ainsi que le débat 'Problèmes avec notre État', organisé par la Fondation Stefan Batory, ONG majeure en Pologne.

B. BUREAUX DE TERRAIN ET DE PROGRAMMES

Introduction

Sur la base de la Résolution **CM/Res(2010)5**, les bureaux du Conseil de l'Europe dans les États membres et les États non-membres :

- représentent le Secrétaire Général auprès des autorités nationales du pays hôte ;

- promeuvent et soutiennent les politiques et activités des autorités nationales, ainsi que celles des organes du Conseil de l'Europe, liées au statut de membre du Conseil de l'Europe ;

- apportent conseil et assurent le soutien et la coordination d'ensemble sur place avec les autorités nationales pour la planification, la négociation et la mise en œuvre en temps voulu des activités de coopération ciblées du Conseil de l'Europe, y compris les Programmes conjoints avec l'Union européenne et d'autres donateurs ;

- facilitent l'identification des besoins pour le renforcement des capacités, en coopération avec les autorités nationales ;

- conduisent des activités de mobilisation de ressources financières pour des projets spécifiques ;

- coordonnent les activités dans le pays avec les autres organisations et institutions internationales (UE, OSCE, ONU) et d'autres partenaires internationaux et locaux actifs dans le pays ;

- mènent une politique médiatique volontariste, en étroite collaboration avec la Direction de la Communication, en vue d'améliorer la visibilité de l'Organisation, de ses valeurs et de ses activités auprès du grand public.

Le présent document couvre la période de rapport d'avril à juin 2017. A la suite de la décision CM/Del/Dec(2013)1175/1.6F du 3 juillet 2013, les rapports d'activité seront publiés tous les trois mois, à compter de la période juillet-septembre 2013.

Bakou

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 9 personnes ; total : 15 personnes.

Le bureau met en œuvre cinq projets cofinancés par l'UE, dont trois dans le cadre du PGG et deux projets conjoints : « Dialogue avec la société civile » et « Poursuite du soutien à la réforme pénitentiaire ».

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG, « Application de la Convention européenne des droits de l'homme et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme » : 80 défenseurs, 46 juges, 42 avocats des droits de l'homme, 18 membres du personnel judiciaire et 126 candidats au poste de juge ont été formés à certains articles de la CEDH et à la jurisprudence pertinente de la Cour européenne des droits de l'homme dans le cadre d'une série de séminaires de formation en cascade organisés à Bakou et dans les régions. Deux visites d'étude à Strasbourg ont été organisées pour un groupe de 63 candidats au poste de juge suivant la phase de formation préparatoire du processus de sélection judiciaire de l'École de la magistrature d'Azerbaïdjan.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Liberté d'expression et liberté des médias » : les 18-21 avril, environ 90 journalistes ont été formés aux normes du CdE sur la liberté d'expression et le respect de la vie privée dans le cadre de sessions de formation organisées dans trois régions (Ganja, Shamkir et Tovuz). Dix spécialistes des médias locaux et un expert international ont passé en revue les projets de programmes des deux cours sur « Éthique du journalisme » et « Médias et liberté d'expression » préparés dans le cadre du projet et présenté leurs remarques en vue d'améliorations au cours d'une table ronde organisée à Bakou en mai. Quatre manuels de journalisme sont en cours d'impression.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG, « Renforcer les capacités de lutte contre la corruption et la prévention en Azerbaïdjan » : une session de formation des formateurs de trois jours sur « L'éthique de la fonction publique » a été organisée à l'intention de participants de la fonction publique, de l'université et des organisations de la société civile. Vingt-sept futurs formateurs ont été familiarisés avec les bonnes pratiques concernant les mesures d'intégrité, l'éthique de la gestion des ressources humaines et l'analyse des risques. Le projet a également organisé une session de formation des formateurs sur l'évaluation des performances des gestionnaires de ressources humaines de la fonction publique. Le projet a en outre finalisé le manuel et le programme d'évaluation des performances, qui seront utilisés pendant les formations de suivi.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG, « Appui à l'amélioration de l'efficacité des tribunaux, de la formation des juges et de l'autonomie de la justice en Azerbaïdjan » : le 4 avril, pour conclure le projet, la conférence finale sur l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des services judiciaires, qui a eu lieu à Bakou, a présenté les résultats de la composante CEPEJ du projet et les bonnes pratiques mises en place dans les cinq tribunaux pilotes.
- Projet conjoint UE/CdE « Dialogue avec la société civile » : en avril, le rapport sur la législation et les pratiques relatives aux ONG a été présenté au cours d'une conférence organisée à Bakou avec la participation de représentants des autorités nationales, de la communauté internationale et de la société civile. Outre une analyse de la législation et des pratiques relatives aux ONG, ce rapport propose une série de recommandations en vue de leur amélioration. En mai, l'expert local a produit le premier projet de rapport d'évaluation des lois et politiques régissant la participation civile aux processus de décision en Azerbaïdjan et de leur application.

- Projet conjoint UE/CdE « Poursuite du soutien à la réforme pénitentiaire en Azerbaïdjan » : un module de formation sur la promotion de la santé et la prévention a été développé; 26 formateurs ont reçu des matériaux de formation pour organiser des formations en cascade. Le personnel non médical de 75 prisons a amélioré ses connaissances au sujet des normes européennes concernant la promotion de la santé et la prévention, et les fonctions de direction et de gestion. 400 exemplaires du manuel du CdE « La santé en prison et l'éthique médicale » ont été distribués au personnel pénitentiaire. Huit membres du personnel pénitentiaire ont visité des prisons en Espagne pour observer directement l'organisation des soins primaires et des soins spécialisés.

Autres activités à signaler

- avril : la chef de bureau est intervenue devant la conférence/l'événement de clôture du projet conjoint UE/CdE, dans le cadre du PGG, « Appui à l'amélioration de l'efficacité des tribunaux, de la formation des juges et de l'autonomie de la justice en Azerbaïdjan » et, le 5 avril, elle a participé à la réunion du comité directeur de ce projet ;
- la chef de bureau a eu régulièrement des entretiens bilatéraux avec l'Ambassadrice Anna Malena Mard, chef de la Délégation de l'UE, pour discuter de la coopération dans le cadre du PGG et échanger des informations sur les développements dans le pays. Le 18 avril, la chef de bureau a participé à la réunion avec les ONG du projet « Dialogue avec la société civile » et prononcé le discours d'ouverture de la conférence organisée à Bakou dans le cadre de ce projet pour présenter des recommandations visant à mettre la législation sur les ONG et son application en conformité avec les normes européennes, sur la base du rapport préparé par le Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe ;
- 28 avril : le chef de bureau adjoint a participé à une réunion avec une délégation de l'UE dirigée par Vassilis Maragos (Chef d'unité à la DG Voisinage et Élargissement) et Adriano Martins (Chef adjoint de la Division SEAE) pour discuter de la planification pluriannuelle de l'UE ;
- 5 mai : le chef de bureau adjoint a participé à la réunion du comité directeur du projet « Liberté d'expression et liberté des médias » ;
- 22 juin : la chef de bureau a participé à la réunion du comité directeur du Plan d'action 2014-2017 à Bakou.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 18-19 avril : Claudia Luciani, Directrice de la Gouvernance démocratique, a présidé la Conférence « Mettre la législation et les pratiques relatives aux ONG en conformité avec les normes européennes » et a eu des entretiens bilatéraux avec Ali Hasanov, Chef du Département des affaires publiques et politiques de l'Administration présidentielle, et Torgul Musayev, Vice-ministre de la Justice ;
- 5 mai : Gabriella Battaini-Dragoni, Secrétaire Générale adjointe, a présenté une allocution devant le Quatrième Forum mondial sur le dialogue interculturel à Bakou et eu des entretiens bilatéraux avec le Président Ilham Aliyev et d'autres hauts représentants des autorités nationales ;
- 11-15 juin : Stefan Schennach et Cezar F. Preda, co-rapporteurs de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) pour le suivi de l'Azerbaïdjan, ont effectué une visite d'information en Azerbaïdjan ;
- 22-23 juin : Verena Taylor, Directrice de l'ODGP, a coprésidé la réunion du comité directeur du Plan d'action 2014-2017 pour l'Azerbaïdjan et eu un entretien bilatéral avec Mahmud Ahmed oglu Mammad-Guliyev, Vice-ministre des Affaires étrangères, puis rencontré séparément la chef de la Délégation de l'UE.

Belgrade

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 23 personnes ; total : 29 personnes.
La chef de bureau adjointe, Irina Sahakyan Vetter, est entrée dans ses fonctions le 3 avril.

Au cours de la période considérée, le bureau a mis en œuvre dix projets, dont neuf sont cofinancés par l'Union européenne, huit dans le cadre de la Facilité horizontale, et un par le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme.

État de mise en œuvre des projets

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes détenues et condamnées en Serbie » : cinq visites d'expert ont été organisées sur place pour passer en revue : les dispositions législatives et procédures opérationnelles existantes en vue de la prévention des mauvais traitements par la police ; les procédures d'admission en prison (en particulier le contrôle médical) ; les outils d'évaluation des risques et les programmes relatifs au comportement des détenus ; le programme et les matériaux de formation des policiers ; et les programmes thérapeutiques existants pour les patients psychiatriques. Les mécanismes de réclamation internes de la police et l'hospitalisation psychiatrique involontaire ont aussi été examinés. La deuxième réunion du comité directeur a eu lieu le 9 juin.
- Facilité horizontale UE/CdE « Soutenir les recours effectifs et l'entraide judiciaire (SEMA) » : deux sessions de formation ont été organisées pour améliorer la mise en œuvre effective de la CEDH (arts. 2, 3, 8 et 14) et deux groupes de juges des instances ordinaires et supérieures ont examiné les mesures visant à améliorer l'harmonisation de la jurisprudence. Le groupe de travail chargé de réexaminer les principaux obstacles auxquels sont confrontés les recours internes et les causes de leur absence s'est réuni deux fois. Un consultant a réalisé une évaluation des besoins sur place et produit un rapport sur les violations systémiques des droits de l'homme et les bonnes pratiques régionales. Une table ronde régionale sur l'harmonisation de la jurisprudence à l'intention de juges des hautes cours d'Albanie, de Bosnie et Herzégovine, du Monténégro, de « l'ex-République yougoslave de Macédoine » et de la Serbie a eu lieu le 26 juin.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer les garanties légales en vue de l'indépendance et de l'impartialité des tribunaux » : un accord a été atteint entre tous les bénéficiaires pour réviser le calendrier du plan de travail et reporter certaines activités en tenant compte du processus de consultation national sur le prochain amendement à la constitution.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer l'intégrité et combattre la corruption dans l'enseignement supérieur en Serbie » : le comité directeur commun des deux actions sur l'éducation a été créé en avril. Une évaluation initiale destinée à servir de base de référence a été réalisée par un expert en mai, notamment sur la base de réunions sur place avec plus d'une trentaine d'acteurs clés de l'enseignement supérieur, et le rapport d'évaluation a été finalisé en juin. Huit représentants du secteur de l'enseignement supérieur serbe ont participé à la conférence sur l'intégrité académique, qui a eu lieu à Becici (Monténégro) les 16 et 17 mai.
- Facilité horizontale UE/CdE « Promouvoir une culture scolaire démocratique » : en avril, des consultations entre un expert et le ministère de l'Éducation, de la Science et du Développement technologique (MESDT) ont abouti à la définition de critères pour la sélection des écoles pilotes ; un appel public aux écoles a été lancé le 22 mai et vingt écoles pilotes ont ensuite été sélectionnées. Quatorze délégués du MESDT et des écoles pilotes ont participé à une conférence internationale en Albanie le 29 juin. Le processus de sélection des experts nationaux et internationaux chargés de travailler avec les écoles pilotes est achevé.
- Facilité horizontale UE/CdE « Prévention et lutte contre la traite des êtres humains en Serbie » : suite à une enquête, un rapport sur la traite des êtres humains à des fins d'exploitation

par le travail en Serbie, ainsi que des directives à l'intention des syndicats, des agences de recrutement et des entreprises, ont été préparés par un expert international et un expert national, puis examinés par de nombreuses parties prenantes lors d'un séminaire international organisé à Belgrade le 21 juin. La deuxième réunion du comité directeur de l'action a eu lieu le même jour. La préparation d'une feuille d'information sur l'indemnisation des victimes de la traite est en cours.

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcement de la protection des minorités nationales » : des activités ont été organisées dans les domaines de : l'éducation (réunion préparatoire sur la présentation des minorités nationales dans les programmes et les manuels d'enseignement, projet de matériaux d'information sur l'enseignement en langue minoritaire) ; l'utilisation des langues minoritaires devant les tribunaux (visite d'évaluation, rapport en cours de préparation) ; l'administration (rapport en cours de préparation) et la sensibilisation aux minorités nationales (petite enquête en cours). La deuxième réunion du comité directeur a eu lieu le 29 juin.
- Projet conjoint UE/CdE « Gestion des ressources humaines au sein des collectivités locales » : une aide a été apportée au conseil serbe pour le développement professionnel en vue du lancement d'un appel à l'accréditation des fournisseurs de formation. La deuxième phase des dispositifs de soutien aux municipalités a commencé : à ce jour, 33 ateliers ont été organisés dans 20 unités pilotes de l'autonomie locale. Quatre tables rondes de consultation ont été organisées avec le ministère de l'Administration publique et des Collectivités locales pour soutenir le développement de la nouvelle loi sur l'institution nationale pour la formation.
- Programme conjoint UE/CdE « Renforcement de l'expertise juridique sur la liberté d'expression et des médias en Europe du Sud-Est – JUFREX » : deux ateliers de formation pour journalistes consacrés à la liberté d'expression, au droit au respect de la vie privée et à l'éthique des médias ont été organisés. Un accord de subvention a été signé en avril avec l'École de la magistrature (EM) de la République de Serbie. Aux termes de cet accord, l'EM organisera 18 sessions et 8 ateliers de formation pour juges et procureurs (2017-2018), en préparation desquels des matériaux de formation ont été produits et imprimés. Huit juges, procureurs et avocats de Serbie ont participé à l'atelier régional de formation des formateurs sur la liberté d'expression organisé à Durres (Albanie). Le comité directeur s'est réuni le 26 avril.
- Contribution volontaire - Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme, projet « HELP » dans les Balkans occidentaux et en Turquie : une session de formation des formateurs a été organisée à l'intention des futurs formateurs nationaux HELP dans « l'ex-République yougoslave de Macédoine ». Plus de 250 juristes ont reçu, sur la base des modules HELP, une formation portant sur : les critères de recevabilité, le droit d'asile et la CEDH, les entreprises et les droits de l'homme, les peines de travaux d'intérêt public et les alternatives à la détention, les crimes haineux et le discours de haine. Des représentants des institutions nationales de formation et des associations du barreau de tous les pays bénéficiaires ont participé à la Conférence annuelle du réseau HELP les 19 et 20 juin à Strasbourg.

<u>Actions de suivi</u>

- Les négociations se poursuivent avec la délégation de l'UE concernant un projet financé par l'instrument d'aide de préadhésion (IAP) 2017 qui succèderait au projet conjoint UE/CdE en cours sur la gestion des ressources humaines au sein des collectivités locales.
- Le comité directeur de la Facilité horizontale se réunit le 13 juillet.

<u>Autres activités à signaler</u>

- 12 mai : réunion du comité directeur des bénéficiaires de la Facilité horizontale pour la Serbie ;
- 18-19 mai : la Commission des affaires juridiques et des droits de l'homme de l'APCE s'est réunie à Belgrade sur l'invitation de l'Assemblée nationale de Serbie ;

- 14 juin : la Commission des questions d'actualité du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux a tenu une réunion à Belgrade, au cours de laquelle les maires de Belgrade, Surdulica, et Kragujevac ont signé le Pacte des villes et des régions contre la violence sexuelle envers les enfants ;
- 26-30 juin : la DIO a réalisé une visite d'évaluation en Serbie pour analyser le rôle et l'action du CdE dans la lutte contre la corruption.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 2 avril : une délégation de l'APCE a observé les élections présidentielles en Serbie et publié une déclaration le 3 avril ;
- 12-16 juin : le Représentant spécial du Secrétaire Général sur les migrations et les réfugiés, l'Ambassadeur Tomáš Boček, a effectué une mission d'information en Serbie et dans deux zones de transit en Hongrie.

Bucarest

Situation du bureau

Équipe principale : 0,5 personnes ; personnel affecté aux projets : 20 personnes ; total : 20,5 personnes.

Le C-PROC a pour mission de renforcer les capacités en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques dans le monde entier. Durant la période avril-juin 2017, cinq projets du C-PROC (pour un budget combiné d'environ 20 millions d'euros) ont été mis en œuvre, dont quatre projets conjoints avec l'Union européenne et un projet financé par des contributions volontaires

État de mise en œuvre des projets

- Contribution volontaire « Cybercrime@Octopus » : promotion de la Convention de Budapest sur la cybercriminalité en facilitant la participation des Parties à cette convention à la réunion du Groupe intergouvernemental d'experts de l'ONU sur la cybercriminalité (Vienne, avril 2017). Le projet a soutenu la 17e Plénière du Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY) du 7 au 9 juin qui, entre autres choses, a décidé de préparer un Protocole additionnel à la Convention de Budapest. Il a donné un nouvel élan à l'adhésion des pays d'Amérique latine en organisant – conjointement avec l'Organisation des États américains – un atelier en Argentine pour faciliter le travail en réseau entre procureurs spécialisés dans le domaine de la cybercriminalité. Comme à ce jour peu d'activités ont impliqué les républiques d'Asie centrale, une visite d'évaluation et un atelier ont été organisés à Astana (Kazakhstan) à la fin mai/début juin.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Cybercrime@EAP II » sur la coopération internationale: le projet a soutenu la coopération internationale et la coopération avec les prestataires de services plurinationaux au moyen de programmes de formation en Moldova, en Ukraine et au Belarus. La réunion du comité directeur des deux projets EAP, qui a eu lieu en Estonie, a facilité la participation au Dialogue européen sur la gouvernance de l'internet, organisé ensuite à Tallinn. L'accès aux matériaux de formation de l'ECTEG (European Cybercrime Training and Education Group) sur l'application de la loi a été facilité au moyen d'un atelier organisé à Bruxelles. La coopération entre procureurs des pays EAP a encore été renforcée en soutenant la participation à la conférence régionale pour l'Europe et l'Asie centrale de l'Association internationale des procureurs à Tbilissi (Géorgie).
- Projet UE/CdE dans le cadre du PGG, « Cybercrime@EAP III » (coopération public-privé) : pendant la période considérée, le projet a concentré ses efforts sur les réformes des lois de procédure pénale, car il s'agit d'une condition préalable à la coopération public/privé et à la coopération internationale. Des ateliers et des auditions ont été organisés à cette fin en Ukraine, en Azerbaïdjan et en Arménie. Des commentaires écrits sur les projets de loi ont été soumis aux autorités d'Azerbaïdjan et d'Ukraine. En outre, un rapport détaillé sur l'état d'avancement des réformes a été préparé et présenté lors du Panel « État de droit » du Partenariat oriental les 15 et 16 juin à Bruxelles. Un « cyber-exercice régional de coordination et de partenariat », qui a eu lieu en Géorgie en avril, a permis aux participants de mieux comprendre les modalités de coopération entre les organes d'application de la loi, les CERT, les unités de renseignement financier et le secteur financier.
- Projet conjoint UE/CdE « iPROCEEDS » : le projet a contribué à la coopération public/privé sur la cybercriminalité et l'identification des produits du crime en ligne au moyen de réunions organisées en Serbie et dans « l'ex-République yougoslave de Macédoine ». Lors d'un exercice régional de formation au Monténégro, des formateurs ont suivi une préparation aux cours de formation sur la cybercriminalité et l'identification des produits du crime en ligne. Des experts d'Europe du Sud-Est ont aussi participé au « cyber-exercice régional de coordination et de partenariat » en Géorgie. Un atelier international organisé au Luxembourg et ouvert par le

Procureur général a également contribué à soutenir la coopération entre les organes d'application de la loi, les unités de renseignement financier et le secteur financier.

- Projet conjoint UE/CdE « GLACY+ » (Action globale sur la cybercriminalité élargie) : ce projet continue à renforcer la formation judiciaire sur la cybercriminalité et les preuves électroniques au moyen de cours de formation des formateurs organisés au Ghana, en République dominicaine et au Maroc. En outre, des mesures ont été prises pour mettre à jour les matériaux de formation utilisés par le bureau du Programme contre la cybercriminalité à Bucarest, afin de pouvoir dispenser une formation actualisée à partir de juillet 2017. Le projet GLACY+ a organisé l'atelier susmentionné sur l'accès aux matériaux de formation de l'ECTEG à Bruxelles. Dans le cadre de la Présidence philippine de l'ASEAN, un atelier régional sur la cybercriminalité et l'État de droit a été organisé aux Philippines. La coopération entre les États insulaires du Pacifique sur la base de la Convention de Budapest a été soutenue par un atelier régional organisé à Tonga. Lors de la réunion du Groupe intergouvernemental d'experts de l'ONU sur la cybercriminalité à Vienne en avril, le projet GLACY a été présenté comme un exemple de bonne pratique.

Actions de suivi

- Mise en œuvre du plan de travail des projets ainsi que convenu pour la période de juillet à septembre 2017.

Autres activités à signaler

- Un nouveau projet CyberSouth (d'un budget de 3,3 millions d'euros sur trois ans) a été signé et devrait commencer le 1er juillet 2017.

Chisinau

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 14 personnes ; total : 20 personnes.

Le bureau de Chisinau a mis en œuvre cinq projets, dont quatre financés par l'UE/conjointement avec l'UE et un financé par une contribution volontaire/donneur.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Programme régional UE/CdE dans le cadre du PGG, « Renforcement des cadres institutionnels de la gouvernance locale » : un atelier sur la réforme territoriale a été organisé en avril conjointement avec la Chancellerie d'État moldave. Des outils sur la participation des citoyens en Géorgie ont été discutés pendant une conférence le 15 juin. Une réunion de la Communauté de pratique sur la gouvernance locale a eu lieu le 29 juin à Kiev et un mémorandum d'accord a été signé entre les associations nationales des autorités locales de Géorgie, de Moldova et d'Ukraine. Cinq subventions pour la coopération inter-municipale ont été attribuées en juin à des municipalités d'Arménie, de Géorgie et de Moldova. En outre, une délégation d'autorités publiques d'Arménie, de Géorgie, de Moldova et du Belarus a participé à une visite d'étude sur le partage d'expériences de coopération intercommunale en Espagne.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG, « Soutenir les efforts déployés au plan national pour prévenir et combattre la discrimination en Moldova » : une réunion consacrée à la création d'un conseil consultatif auprès du Conseil pour l'égalité a regroupé 75 participants représentant plus de 14 ONG des droits de l'homme et des minorités ethniques, les administrations centrales et locales, l'université, les syndicats et le secteur privé. Les 6 et 7 juin, une délégation du Conseil pour l'égalité et le Médiateur ont rendu visite au Defensor del Pueblo en Espagne. Un avis d'experts sur le projet de loi d'amendement du code pénal et du code des infractions en relation avec les délits haineux et le déni de l'Holocauste, a été envoyé au ministère de la Justice.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG, « Assistance préélectorale en République de Moldova » : une visite d'étude a été organisée du 11 au 16 juin à Tbilissi pour les représentants du Centre de formation électorale continue, de la Commission électorale centrale et du Parlement. Deux manuels du CdE « Rapport sur les élections » et « Utiliser les normes électorales internationales » ont été distribués aux organisations de la société civile participant à l'observation des élections. Un accord de subvention du programme national de mentorat des femmes appartenant à des communautés n'ayant aucun représentant féminin dans les conseils locaux a été signé avec le Partenariat des organisations de la société civile pour l'efficacité du développement.
- Contribution volontaire du Danemark au projet « Soutien à la réforme de la justice pénale en République de Moldova » : suite à l'analyse de l'investigation de cas de torture et de mauvais traitements sur la base de la nouvelle législation, une réunion a été organisée avec des représentants du ministère public et des recommandations détaillées ont été discutées. La formation HELP aux enquêtes préliminaires a été lancée en coopération avec l'Institut national de la justice ; 30 juges, avocats et procureurs y participent. Le recueil « CEDH : commentaire des arrêts rendus par la Cour européenne des droits de l'homme à l'encontre de la République de Moldova » a été publié en coopération avec l'Institut national de la justice et la Cour suprême. Ce livre est conçu pour aider les professionnels du droit à mettre en œuvre la CEDH au niveau national.

- Programme conjoint UE-CdE « Promouvoir la liberté et le pluralisme des médias en République de Moldova » : le Parlement de la République de Moldova a créé le 13 juin, avec l'aide du projet, un groupe de travail public-privé chargé de mettre la législation relative aux médias en conformité avec les normes européenne. Le projet fournit à ce groupe de travail l'assistance d'experts en vue de l'élaboration d'un nouveau code de l'audiovisuel de la République de Moldova conforme aux normes du Conseil de l'Europe.

Actions de suivi

- Réunions avec la Mission norvégienne de conseil sur les questions relatives à l'État de droit auprès de la République de Moldova (NORLAM) et le Bureau de coopération suisse en Moldova pour discuter de la poursuite éventuelle du financement des projets dans le cadre du nouveau Plan d'action, et développement d'une proposition de projet avec la NORLAM.

Autres activités à signaler

- 1er juin : début officiel du projet conjoint UE-CdE sur le contrôle de la corruption au moyen de l'application de la loi et de la prévention ;
- 15 juin : réunion de coordination du CPP avec la délégation de l'UE sur le nouveau Plan d'action 2017-20 du CdE et l'état d'avancement des projets en cours du CPP ;
- 16 juin : le chef de bureau a participé à la 111e Session plénière de la Commission de Venise où ont été adoptés les avis sur la révision de la législation électorale et sur la proposition du Président de la République d'augmenter les pouvoirs du Président en matière de dissolution du Parlement.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 9-11 mai : une délégation de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH s'est rendue en République de Moldova en vue de la préparation d'un avis conjoint sur la révision de la législation électorale ;
- 18-19 mai : une délégation de la Commission de Venise s'est rendue en République de Moldova en vue de la préparation d'un avis sur la proposition du Président de la République d'augmenter les pouvoirs du Président en matière de dissolution du Parlement ;
- 30-31 mai : Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du CdE, a effectué une visite officielle en République de Moldova.

Kiev

Situation du bureau

Équipe principale : 11 personnes ; personnel affecté aux projets : 40 personnes ; total : 51 personnes.
La nouvelle conseillère en matière d'égalité de genre, Katja Tiilikainen, a pris ses fonctions en avril.

Dans le cadre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine 2015-2017, le bureau met en œuvre 16 projets, dont 11 financés par des contributions volontaires et cinq financés dans le cadre du PGG CdE/UE.

État de mise en œuvre des projets et programmes

- Projet conjoint UE-CdE dans le cadre du PGG, « Soutien à la mise en œuvre de la réforme de la justice en Ukraine » : d'avril à juin, des représentants de l'ensemble des professions juridiques, ainsi que le Conseil sur la réforme judiciaire de l'Administration présidentielle ukrainienne, ont participé au projet afin de discuter des modifications qui sont envisagées dans tous les codes de procédure en Ukraine, et notamment du point de vue des normes du Conseil de l'Europe. Plus de 500 personnes ont directement pris part aux discussions qui se sont tenues à Kiev, Kharkiv, Lviv et Odessa. Le projet a contribué à un meilleur respect de la réglementation concernant le concours pour les juges de la nouvelle Cour suprême grâce à une analyse approfondie du Règlement du Conseil public pour l'intégrité ; l'avis de l'expert du Conseil de l'Europe en la matière a été largement diffusé et pris en considération par les acteurs concernés.
- Contribution volontaire du Danemark « Soutien continu à la réforme de la justice pénale en Ukraine » : les 20 et 21 avril, près de 40 représentants du Bureau du Procureur général (GPO), des parquets régionaux (PO) et de l'École nationale des procureurs de l'Ukraine (NAPU) ont reçu une formation sur les meilleures pratiques avec des experts du Royaume-Uni et de la Pologne. Le projet a permis d'organiser une série de séminaires qui ont débouché sur un ensemble de projets de modifications réglementaires concernant le Centre de coordination pour la prestation d'assistance juridique (CCLAP). Les participants ont abordé le système de formation initiale des procureurs et identifié des mesures visant à l'améliorer encore. Une étude comparative portant sur le système de formation des procureurs a été présentée. Un modèle de programme de formation, qui servira pour la vague de formations en cascade en 2017, a été élaboré par 42 juristes formateurs du système d'assistance juridique gratuite, avec des consultants du Conseil de l'Europe. Les actions de suivi ont permis l'établissement d'organes d'autogestion du ministère public en Ukraine en avril. Il a été demandé au Conseil de l'Europe de fournir un soutien au renforcement des capacités à ces organes. Dans le cadre du projet, il est prévu de procéder à une évaluation des besoins afin de développer une feuille de route détaillée pour une assistance ciblée.
- Plan d'action « Décentralisation et consolidation territoriale en Ukraine » : l'avis du Conseiller spécial du gouvernement sur la décentralisation sur « Les outils de démocratie participative : normes et pratiques européennes » a été élaboré et présenté à la commission parlementaire concernée et à la Commission du soutien législatif à l'application de la loi de la Verkhovna Rada. Le processus de dialogue inclusif en vue de réformer le système national de formation a été lancé notamment avec l'établissement du Conseil national de la formation, l'organisation d'un examen par les pairs des questions de formation et de recyclage des agents des collectivités locales et la réalisation d'une analyse des besoins en formation des autorités locales dans les regroupements de communes. Des consultations locales sur les conséquences de la décentralisation pour les minorités nationales ont été menées dans trois régions. Un forum régional sur la gestion municipale, la construction de la paix, l'instauration d'un climat de confiance, et la réconciliation post-conflit a été organisé à Kramatorsk. Conjointement avec le

ministère du Développement régional, de la Construction, du Logement et des Services communaux (Minregion), un concours pan-ukrainien pour les journalistes et les médias sur la couverture de la réforme des collectivités locales et de la décentralisation a été organisé en 2017, avec des échanges entre pairs entre les journalistes locaux et les autorités locales. Une visite d'études sur la fusion territoriale a été effectuée en Lettonie.

- Plan d'action « Promotion de la démocratie locale en Ukraine » : cinq communes ont été sélectionnées pour participer aux ateliers « Les maires, moteurs du changement » afin de bénéficier d'un soutien financier et d'un accompagnement pour des initiatives sur la transparence et la participation citoyenne. Au cours de quatre séminaires, 58 jeunes dirigeants locaux et 62 conseillers locaux des régions de l'Est et du Sud ont renforcé leurs connaissances en matière de participation citoyenne et de gouvernance locale éthique à travers des échanges avec des membres du Congrès et des experts de 8 pays. La délégation ukrainienne auprès du Congrès accroît sa contribution aux activités du projet.
- Plan d'action « Assistance aux autorités ukrainiennes pour réformer le code électoral et mener des réformes constitutionnelles » : le projet a continué de soutenir les droits électoraux des personnes déplacées en Ukraine, en réglementant la publicité politique et l'élaboration des conclusions de la Commission de Venise sur le projet de loi portant modification au Règlement intérieur de la Verkhovna Rada et en assurant sa conformité avec la Constitution de l'Ukraine. Les experts de la Commission de Venise à Kiev ont travaillé sur un projet de loi de l'Ukraine portant modification au Règlement intérieur de la Verkhovna Rada. Le Conseil de l'Europe, en coopération avec la Rada et l'IFES, a organisé une table ronde intitulée « Caractéristiques de la mise en œuvre des droits électoraux et du cadre juridique des personnes déplacées en Ukraine » (PDI). Des députés ukrainiens ont participé à la 111e session plénière de la Commission de Venise pour examiner ses conclusions préliminaires sur le projet de loi de l'Ukraine portant modification au Règlement intérieur de la Verkhovna Rada.
- Plan d'action « Réforme de la pratique électorale en Ukraine » : la version ukrainienne de l'étude régionale du Conseil de l'Europe sur la représentation politique des femmes dans les pays du Partenariat oriental a été présentée et diffusée auprès des acteurs nationaux. Une visite d'étude au Royaume-Uni a été organisée à l'intention de la Commission électorale centrale dans le contexte des élections locales au Royaume-Uni le 4 mai. Un soutien d'experts a été apporté concernant la discussion des initiatives législatives concernant les droits électoraux des PDI. Des discussions d'experts sur les suites à donner aux conclusions et aux recommandations formulées lors de la Conférence 2016 du Conseil de l'Europe sur les médias et les élections se sont tenues à Kiev et à Odessa. Une conférence scientifique a permis d'aborder les approches différentes de l'enseignement du droit électoral dans les universités ainsi que la possibilité d'élaborer un programme unifié en la matière en Ukraine.
- Plan d'action « Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes déplacées en Ukraine » : le projet a facilité l'action du groupe de travail sur l'amélioration de la législation relative à la protection des droits de l'homme des personnes déplacées relevant du ministère des Territoires occupés temporairement et des Personnes déplacées, par le biais d'une visite d'étude à Strasbourg, de plusieurs réunions des sous-groupes concernés, et d'une série de tables rondes régionales. Des projets de modifications législatives accordant aux personnes déplacées le droit de bénéficier d'une assistance juridique secondaire gratuite et simplifiant l'accès à l'éducation ont été adoptés conformément aux normes du Conseil de l'Europe. Afin de garantir l'application des voies de recours judiciaires et non judiciaires pour les personnes déplacées, le projet a organisé des visites de travail du Médiateur dans les régions de Luhansk et Donetsk, ainsi que des consultations en ambulatoire pour les personnes déplacées dans des lieux reculés. Le projet de méthodologie sur le suivi des droits de l'homme des personnes déplacées du Bureau du médiateur et de la société civile est actuellement mis à l'essai. Onze ONG sur 93 candidates ont été sélectionnées par le projet pour fournir une assistance aux personnes déplacées.
- Plan d'action « Renforcement de la liberté des médias et création d'un véritable service public de radiodiffusion en Ukraine » : le président du conseil d'administration et les membres du conseil de la Société de radiodiffusion de service public national d'Ukraine (UA : PBC) ont été

sélectionnés de façon transparente et indépendante lors d'événements publics organisés par le projet. Au cours de 3 séminaires, 690 agents des forces de l'ordre, journalistes et militants de la société civile de 12 régions ukrainiennes ont été formés à appliquer la législation sur la protection de l'activité professionnelle des journalistes. Une table ronde sur la liberté d'expression a permis aux partenaires de la plateforme du Conseil de l'Europe sur la protection des journalistes et aux médias ukrainiens de discuter des alertes concernant l'Ukraine sur cette plateforme. Des experts internationaux du Conseil de l'Europe ont présenté les meilleures pratiques en matière de protection des mineurs contre les contenus médiatiques préjudiciables et pour garantir la sécurité de l'information au Conseil national de la télévision et de la radiodiffusion d'Ukraine.

- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG, « Lutte contre la corruption en Ukraine » : une visite d'étude a été organisée à la direction de la police londonienne pour les représentants du Bureau national de lutte contre la corruption (NABU). Les enquêteurs et les analystes du NABU ont pu découvrir les dispositifs et les bonnes pratiques institutionnels en matière de lutte contre la corruption et d'enquêtes de leurs homologues. Afin de soutenir le système de contrôle interne du NABU, un document technique incluant des recommandations sur les questions réglementaires et opérationnelles majeures a été produit. L'Agence nationale de prévention de la corruption (NACP) a été dotée d'une boîte à outils pour le suivi des performances, contenant un tableau de suivi des performances et des lignes directrices explicatives. En réponse à une demande de la commission concernée, un avis d'expert, incluant une analyse et des recommandations visant à adopter deux projets de lois portant modification à la loi sur la prévention de la corruption afin d'améliorer le fonctionnement de la NACP, a été préparé.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG, « Renforcement de la mise en œuvre des normes européennes des droits de l'homme en Ukraine : renforcement des capacités opérationnelles du Médiateur concernant le mécanisme national de prévention (MNP) » : le projet a permis d'organiser deux formations régionales sur l'intégration de la méthodologie d'évaluation dans les activités pratiques du MNP ; un séminaire, avec des visites de suivi dans les institutions publiques régionales, axé sur la prévention des violations potentielles de la législation en matière de protection des données à l'avenir ; un stage sur la protection des données, une campagne régionale de sensibilisation à la lutte contre la discrimination à l'intention des fonctionnaires et une formation aux droits de l'homme à l'intention de la direction des ressources humaines de la police, ainsi qu'une formation sur les normes de prévention des mauvais traitements. Des experts ont élaboré le rapport sur l'effectivité des garanties contre les mauvais traitements dans la police. Le projet a également soutenu la participation de l'Ukraine à la Conférence annuelle du réseau HELP.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG, « Soutien additionnel à la réforme du système pénitentiaire en Ukraine » : le groupe de travail de la sous-commission a intégré le concept de resocialisation des détenus défendu par le Conseil de l'Europe comme objectif du système pénitentiaire, remplaçant l'approche punitive. Le ministère de la Justice a approuvé le Code d'éthique du personnel pénitentiaire, élaboré conformément aux recommandations du Conseil de l'Europe. Plus de 90 % des directeurs des 148 prisons ont découvert les normes du Conseil de l'Europe par le biais du nouveau Code d'éthique. Une table ronde sur les questions de sécurité dynamique a été organisée. Les recommandations du Conseil de l'Europe ont été incluses dans le passeport de la réforme pénitentiaire. Les établissements pénitentiaires et les autorités concernées ont été pourvus d'un manuel de gestion pénitentiaire. Un catalogue de 12 formations courtes visant à l'acquisition de compétences sociales, de la vie courante et techniques ainsi qu'une méthodologie ont été soumis au département de la probation pour adoption. L'essentiel de l'équipe de formateurs des prisons pilotes a été formée.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG, « Liberté des médias en Ukraine » : le projet prévoit une assistance à la commission concernée sur le développement des médias associatifs en Ukraine ; la tenue d'un atelier d'une journée sur les normes du Conseil de l'Europe relatives aux médias associatifs à l'intention des médias locaux, des membres de la commission parlementaire et des experts ; l'élaboration de recommandations sur la poursuite du développement du projet de loi sur les médias associatifs ; une assistance à la Commission d'État

de la radio-télédiffusion d'Ukraine afin de procéder à une réforme des médias imprimés municipaux. Plus de 120 éditeurs, journalistes et avocats ont participé à l'événement « Réforme des médias imprimés municipaux : premiers résultats et enseignements tirés », et notamment une présentation des lignes directrices méthodologiques « Aspects juridiques de la réforme des médias imprimés municipaux », élaborées par le Conseil de l'Europe.

- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Promotion de l'éducation aux droits de l'homme et de la citoyenneté démocratique » : le projet a contribué au renforcement des capacités du ministère de l'Éducation et des Sciences en matière de lutte contre la corruption dans le système d'enseignement supérieur conformément à la loi ukrainienne sur l'enseignement supérieur adoptée en 2014 ; à l'organisation d'une table ronde sur le développement d'une culture de l'intégrité et de la transparence dans l'enseignement supérieur ukrainien afin d'assurer l'autonomie et la responsabilisation concernant la qualité ; au soutien de la réforme de la « Nouvelle école ukrainienne » conformément aux normes du Conseil de l'Europe ; à élaborer des recommandations politiques. Des experts du projet et un coordinateur du ministère de l'Éducation et des Sciences ont présenté les résultats enregistrés par le projet lors de la conférence du Conseil de l'Europe « Apprendre à vivre ensemble - Conférence sur l'avenir de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme en Europe » qui s'est tenue à Strasbourg du 20 au 22 juin.
- Contribution volontaire du Royaume-Uni au projet « Consolidation de la réforme de la justice en Ukraine » : officiellement lancé en avril 2017, le projet est activement mis en œuvre depuis juin, mois au cours duquel les membres ont rencontré la plupart des parties prenantes bénéficiaires potentielles concernant les deux objectifs spécifiques des projets et obtenu des accords préliminaires concernant la mise en œuvre des activités en vertu du cadre logique du projet. Des accords sur la coopération avec d'autres projets du Conseil de l'Europe en Ukraine ont aussi été conclus et planifiés.

Actions de suivi

- Les commentaires sur le projet de plan d'action sont en cours d'élaboration. Mettre en place un suivi auprès des donateurs potentiels est une priorité. Il a été demandé au Conseil de l'Europe de fournir un soutien au renforcement des capacités aux organes d'autogestion du ministère public qui ont été établis en Ukraine en avril. Dans le cadre du projet, une évaluation des besoins devrait être menée afin d'élaborer une feuille de route détaillée pour une assistance ciblée. Une demande d'avis de la Commission de Venise sur les projets de loi sur le nouveau tribunal anti-corruption devrait être formulée sous peu.

Autres activités à signaler

- La nouvelle conseillère en matière d'égalité de genre a fourni un soutien aux projets concernant l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans diverses activités. Elle a aussi présenté un exposé sur les questions de genre dans différentes formations et événements organisés par les projets. Une formation interne du personnel sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les projets de coopération a aussi été organisée. La conseillère en matière d'égalité de genre a œuvré activement en apportant des conseils sur la parité hommes-femmes pour différentes initiatives dirigées par le siège (et notamment l'outil informatique relatif à la méthodologie de gestion de projet – PMM) ; elle a aussi participé à différents groupes de coordination des donateurs liés au genre à Kiev ;
- Le bureau a organisé un événement de sensibilisation à Odessa en juin, destiné à sensibiliser davantage aux activités du Conseil de l'Europe en Ukraine, et aux normes de l'Organisation en général.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 4-7 avril : mission d'information dans le cadre du projet de lutte contre la violence à l'égard des groupes vulnérables (les femmes et les enfants) en Ukraine ;
- 4-5 avril : délégation de la plateforme pour la sécurité des journalistes ;
- 5-7 avril : mission d'information de Egidijus Vareikis, rapporteur de l'APCE, sur les conséquences humanitaires de la guerre en Ukraine à Kiev et Donbass ;
- 12-14 avril : Raphaël Comte, rapporteur de la commission des questions juridiques de l'APCE sur l'état d'urgence et la dérogation prévue par la Convention européenne des droits de l'homme ;
- 25-26 avril : Valeriu Nicolae, Représentant spécial du Secrétaire Général pour les questions relatives aux Roms ;
- 11, 17-18 mai : Regis Brillat, conseiller spécial du Secrétaire Général pour l'Ukraine ;
- 22-23 mai : délégation de la Commission de Venise ;
- 29-31 mai : délégation conjointe de l'APCE et de la Commission de Venise ;
- 12-13 juin : Verena Taylor, Directrice, Bureau de la Direction générale des programmes, et les ambassadeurs du GR-DEM ont pris part à la réunion du comité directeur.

Pristina

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 13 personnes ; total : 19 personnes.

Le bureau met actuellement en œuvre huit projets, dont sept financés conjointement avec l'UE (dont deux programmes conjoints à dimension régionale) et un cofinancé par une contribution volontaire de la Suisse et le budget du Conseil de l'Europe. Deux autres projets sont aussi mis en œuvre au Kosovo* : un projet conjoint régional UE/CdE (« *iPROCEEDS* ») et un projet spécifique au Kosovo* financé par la Turquie.

État de mise en œuvre des projets

- Projet conjoint UE/CdE « Lutte contre la criminalité économique au Kosovo* » (PECK II) : le projet PECK II a permis d'organiser une conférence de haut niveau pour présenter une évaluation des risques de corruption au sein du ministère public et du corps judiciaire, et dans le cadre de la passation de marchés publics ; un atelier sur le cadre juridique local de mise en œuvre des sanctions internationales et sa conformité avec les normes internationales ; une formation LAB/CFT à l'intention des entreprises et professions non financières désignées, et une mission exploratoire pour soutenir la coopération interinstitutionnelle en matière de criminalité économique. Il a également permis de finaliser et de présenter la méthodologie de gestion des risques de corruption.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la qualité et l'efficience de la justice (KoSEJ) » : les conclusions du projet de rapport d'évaluation de l'efficacité du système judiciaire ont été présentées aux bénéficiaires. Dans le cadre de ses activités visant à soutenir le projet de système informatique de gestion des affaires financé par la Norvège (CMIS), l'Action a organisé une table ronde intitulée « Justice with no paper » (la justice sans papier) avec le personnel des tribunaux, où les participants ont abordé l'importance d'élaborer une stratégie en matière de technologies de l'information à long terme en coopération avec le Conseil judiciaire du Kosovo et le ministère de la Justice. Le projet KoSEJ a permis d'organiser une visite d'étude sur la cyberjustice à Tallinn. Grâce à ce projet, le tribunal de première instance de Pristina a présenté pour la première fois les indicateurs de la CEPEJ dans son dernier rapport trimestriel au Conseil judiciaire du Kosovo.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer l'intégrité et lutter contre la corruption dans l'enseignement supérieur » : la publication d'évaluations de référence sur l'intégrité dans l'enseignement supérieur au Kosovo* a aidé les organisations intergouvernementales et les organisations de la société civile à demander au gouvernement de retirer le projet de loi sur l'enseignement supérieur qui présentait des faiblesses, ainsi que l'ont souligné les rapports d'avancement 2015 et 2016 de la Commission européenne. L'Action a soutenu la participation des recteurs et des vice-recteurs des universités publiques du Kosovo* à la troisième conférence internationale de 2017 sur le plagiat en Europe et au-delà, co-organisée par le Conseil de l'Europe à Brno, en République tchèque. La conférence sur l'éthique, la transparence et l'intégrité dans l'enseignement supérieur est en préparation.
- Facilité horizontale UE/CdE « Promouvoir une culture scolaire démocratique et la diversité dans les écoles » : les 20 écoles pilotes ont été sélectionnées par un comité constitué de fonctionnaires du ministère de l'Éducation, de la Science et de la Technologie et de l'équipe du projet du Conseil de l'Europe. Dix responsables de l'éducation du Kosovo (du ministère précité et des fonctionnaires municipaux) ont participé à la conférence sur le harcèlement et l'extrémisme organisée par l'Action de Facilité horizontale le 29 juin à Durres (Albanie). La conférence sur le lancement d'une communauté d'apprentissage de la démocratie est en préparation.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des détenus » : l'élaboration de règlements et de protocoles sur le transfert des soins de santé, du

manuel de formation sur la santé mentale des prisonniers, et du programme de formation du personnel pénitentiaire s'est poursuivie. Le manuel de règles sur le recrutement du personnel pénitentiaire a été présenté au bénéficiaire, aux organisations intergouvernementales et à la société civile. Des membres du personnel pénitentiaire ont effectué une visite d'étude dans le système pénitentiaire écossais. Des groupes de travail se sont réunis concernant les mesures disciplinaires, le développement de programmes de traitement, et des modules de formation à la sécurité dynamique. Deux rapports d'évaluation ont été produits : sur les soins de santé dispensés en prisons, et sur l'évaluation des risques et des besoins et la réinsertion des prisonniers.

- Projet régional conjoint UE/CdE « Renforcement de l'expertise juridique sur la liberté d'expression et des médias en Europe du Sud-Est » (JUFREX) : le projet JUFREX a permis d'organiser une formation sur la protection des enfants et des mineurs à l'intention du personnel des services juridique et de contrôle du contenu de la Commission indépendante des médias, l'Autorité de régulation des médias. Une suite, à l'échelon régional, des sessions de formation des formateurs réunissant des juges, des procureurs et des avocats de l'ensemble des bénéficiaires de JUFREX s'est tenue à Durres, en Albanie. L'avocat le mieux classé lors de la formation des formateurs a participé à la conférence sur la liberté d'expression en ligne à Nicosie coorganisée par la Cour suprême de Chypre et le Conseil de l'Europe. Le comité directeur annuel du projet JUFREX a eu lieu en avril.
- Contribution volontaire de la Turquie au projet « Renforcer la lutte contre la violence à l'égard des femmes et contre la violence domestique au Kosovo* » : le projet a permis de finaliser le rapport établissant une carte des services de soutien pour les victimes de violence à l'égard des femmes au Kosovo* et de la présenter aux parties prenantes bénéficiaires, locales et internationales au cours d'un séminaire, qui a aussi mis un point final au projet, à Pristina le 29 juin. Le projet a contribué à l'élaboration et la traduction dans les langues officielles (albanais et serbe) des supports promotionnels sur la Convention d'Istanbul, ainsi qu'à la large diffusion du rapport à tous les acteurs locaux et internationaux concernés.
- Contribution volontaire de la Suisse/Plan d'action « Renforcer le mécanisme national de prévention au Kosovo* » : le projet a débuté en mai. Il a permis la signature d'accords de subvention avec l'Institution du Médiateur au Kosovo (OIK) afin de désigner quatre consultants locaux pour l'OIK, de renforcer sa capacité institutionnelle à traiter les plaintes individuelles, et de fournir un soutien au mécanisme national de prévention (MNP). La sélection du consultant international pour l'évaluation des besoins du mécanisme national de prévention et l'élaboration du programme de formation s'est achevée. L'équipe du projet prépare l'événement de lancement et le premier comité directeur à Pristina, ainsi qu'un atelier de sensibilisation sur le mandat du MNP à Prizren, manifestations qui auront toutes lieu en juillet.
- Projet régional conjoint UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local » (ROMACTED) : le projet régional conjoint de trois ans a officiellement commencé en mai. L'équipe du projet basée au siège du Conseil de l'Europe a effectué une visite préliminaire en juin à Pristina, afin d'identifier les partenaires locaux, les bénéficiaires et les acteurs concernés et d'évaluer la situation en la matière.
- Projet régional conjoint UE/CdE « Cibler les produits de la criminalité sur internet en Europe du Sud-Est et en Turquie (iPROCEEDS) » : le projet a permis d'organiser deux activités à Pristina, une mission d'évaluation des lignes directrices visant à prévenir et détecter/identifier les produits de la criminalité en ligne, et une coopération public/privé pour lutter contre la cybercriminalité et les produits de la criminalité en ligne. Les participants du Kosovo* ont aussi pris part à des ateliers internationaux hors du Kosovo*, sur le dépistage, la saisie et la confiscation des produits de la criminalité en ligne, sur les stratégies de formation à la cybercriminalité pour les forces de l'ordre, et une formation des formateurs pour les juges et les procureurs a été organisée sur la mise en œuvre du module d'introduction de la formation sur la cybercriminalité, les preuves électroniques et les produits de la cybercriminalité en ligne.

Actions de suivi

- Les activités de coopération du Conseil de l'Europe au Kosovo* ont reçu un soutien supplémentaire de la Norvège avec une contribution de plus d'un demi-million d'euros qui doivent être utilisés pour les activités de coopération à venir.

* Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, que ce soit à son territoire, ses institutions ou sa population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.

Sarajevo

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 8 personnes ; total : 14 personnes.

Le bureau met directement en œuvre cinq projets : deux financés dans le cadre de la Facilité horizontale UE/CdE pour les Balkans occidentaux et la Turquie, un financé par une contribution volontaire de la Norvège, un financé par une contribution volontaire du Liechtenstein et le budget ordinaire du Conseil de l'Europe, et un autre financé par le Royaume-Uni. Par ailleurs, le bureau contribue à la mise en œuvre d'un programme régional conjoint avec l'UE sur les médias.

État de mise en œuvre des projets et du plan d'action

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes détenues et condamnées en Bosnie-Herzégovine » : trois réalisations majeures de l'Action ont été relues et corrigées avant impression au cours de la période de référence : les lignes directrices relatives au traitement par les agents des forces de l'ordre des personnes privées de liberté dans un environnement fermé du 10 au 12 avril à Bijeljina, après approbation écrite des dix services de police de la Bosnie-Herzégovine, ces consultations ayant permis de garantir que les procédures opérationnelles communes étaient applicables à l'ensemble des services répressifs de Bosnie-Herzégovine ; le manuel sur la gestion des prisonniers et le renforcement de la protection des droits de l'homme dans un environnement fermé les 27 et 28 avril (Sarajevo), les 18 et 19 mai (Bihac) et les 1er et 2 juin (Doboj), qui constitue le premier matériel de formation interne produit localement ; des protocoles relatifs aux soins de santé dispensés et au renforcement de la protection des droits de l'homme dans un environnement fermé les 6 et 7 juin à Bihac. Ces protocoles visent à harmoniser les soins de santé dispensés dans les établissements pénitentiaires avec ceux fournis au niveau local. Ces trois réalisations constituent une composante essentielle des matériels de formation qui seront proposés dans le reste de la période de mise en œuvre de l'Action (juillet 2017-juin 2018).
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer les capacités du Médiateur pour les droits de l'homme dans la lutte contre la discrimination » : deux réunions de coordination entre le Médiateur des droits de l'homme de Bosnie-Herzégovine et d'autres institutions concernées concernant la mise en œuvre des recommandations du Médiateur ont eu lieu le 25 avril à Bihac et le 16 mai à Trebinje. Deux formations en cascade à l'intention des membres du personnel du Médiateur sur divers aspects de la protection contre la discrimination dans les institutions publiques concernées et la société civile ont été organisées le 26 avril à Bihac et le 17 mai à Trebinje. Par ailleurs, le groupe de travail chargé d'élaborer un manuel anti-discrimination pour les fonctionnaires et les ONG s'est réuni pour la première fois le 25 mai et la rédaction du manuel a commencé.
- Contribution volontaire de la Norvège « Renforcement des capacités du pouvoir judiciaire au regard de la mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine » : une coopération verticale a été engagée entre la Cour supérieure et les juridictions inférieures lors d'une table ronde sur les résultats des travaux de groupe, sur le droit pénal les 15 et 16 juin, le droit civil les 18 et 19 mai et le droit administratif les 20 et 21 avril, à Trebinje. Les panels sur le droit civil se sont réunis le 5 avril et le 8 juin, et leurs résultats, comme ceux des panels sur le droit administratif et pénal, ont été présentés lors de la conférence annuelle le 9 juin à Sarajevo. Une table ronde régionale sur les services dédiés à la jurisprudence et autres outils pour l'harmonisation des pratiques judiciaires s'est tenue le 26 juin à Belgrade. Les cliniques juridiques des droits de l'homme ont été fermées pour des concours de plaidoiries à la faculté de droit de Banja Luka le 17 juin et à la faculté de droit de Zenica le 30 juin. Une table ronde afin de rendre compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Charte sociale

européenne s'est déroulée le 26 mai à Sarajevo. Le juge national a participé au forum des personnes de contact du SCN à Strasbourg le 16 juin. Une mission d'évaluation sur l'institution de la fonction de jurisconsulte (ou d'un mécanisme similaire) au sein de la structure judiciaire de la Bosnie-Herzégovine a été effectuée du 28 au 30 juin.

- Contribution volontaire du Liechtenstein « Renforcement de la culture électorale démocratique et du rôle des jeunes dirigeants politiques » : le deuxième séminaire national pour les jeunes dirigeants politiques de l'Ecole d'études politiques, Génération 2017, sur le thème « Intégration européenne et harmonisation avec les normes européennes », s'est déroulé à Jahorina, du 15 au 18 juin. Ce séminaire, organisé en collaboration avec la délégation de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine, avait pour objectif de souligner l'importance des processus d'intégration européenne et d'explorer le rôle et les responsabilités des principaux acteurs et institutions.
- Contribution volontaire du Royaume-Uni « Soutenir la réinsertion des détenus violents et extrémistes en Bosnie-Herzégovine » : la mise en œuvre du projet a démarré le 1er mai. Le premier mois a permis à l'équipe du projet de convenir de la liste des consultants locaux et internationaux et des membres du groupe de travail chargé de développer les réalisations du projet, d'élaborer un plan de travail détaillé et de rechercher et compiler des informations générales et des documents de référence pour les consultants locaux. La tendance actuelle parmi les rédacteurs est de favoriser l'élaboration d'un programme de préparation détaillé, comprenant un ensemble d'interventions visant à changer les comportements radicalisés, ainsi qu'un modèle d'évaluation des risques et des besoins, conçu spécifiquement pour les besoins des détenus extrémistes. Un ensemble de décisions politiques relatives au logement des détenus, au type de régime et aux effectifs des prisons précèdera les procédures opérationnelles prévues dans ce document.

Mise en œuvre de projets régionaux en Bosnie-Herzégovine (voir également sous « Bureau de Belgrade »)

- Projet régional conjoint UE/CdE « Renforcement de l'expertise juridique sur la liberté d'expression et des médias en Europe du Sud-Est » (JUFREX) : une formation destinée aux avocats s'est déroulée à Laktasi les 1er et 2 juin, coorganisée par le barreau de la Republika Srpska. Vingt avocats de tout le pays ont participé à une formation en cascade sur l'article 10 à la suite d'une certification des formateurs en février à Mostar. À ce jour, des contrats de subvention sur la mise en œuvre d'exercices de renforcement des capacités ont été signés avec le centre de formation des juges et des procureurs de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, le centre de formation des juges et des procureurs de la Republika Srpska et les barreaux de la Republika Srpska et de la Fédération de Bosnie-Herzégovine.

<u>Autres activités à signaler</u>

- 11 avril : la première réunion du comité directeur du programme conjoint de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe « Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Turquie » a eu lieu à Sarajevo, avec la participation de Verena Taylor, du chef de bureau et du chef de bureau adjoint ;
- 5 mai : le chef de bureau adjoint a prononcé un discours d'ouverture à l'Assemblée de l'Association des villes et des municipalités de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, à Capljina ;
- 23 mai : la commission jointe des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire de la Bosnie-Herzégovine, avec le soutien du Conseil de l'Europe en Bosnie-Herzégovine, de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine (délégation et Représentant spécial de l'Union européenne) et de la mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine, a organisé une conférence sur la prévention des conflits d'intérêt en Bosnie-Herzégovine par une réforme du cadre légal ;
- 29 mai : un séminaire parlementaire sur l'indépendance et l'impartialité des médias a été organisé par le Parlement de Bosnie-Herzégovine, en coopération avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ; le chef de bureau a prononcé un discours d'ouverture ;

- 1er juin : le chef de bureau a rencontré Lejla Resic, ministre de l'Administration et l'Autonomie locale de la Republika Srpska à Banja Luka pour discuter de la cérémonie de signature du projet sur les mesures de renforcement de la confiance ;
- 5-8 juin : une mission d'évaluation de la nouvelle action prévue/possible de Facilité horizontale sur les minorités nationales a été effectuée ;
- 13-14 juin : la Radio-Télévision de Bosnie-Herzégovine et l'Association des journalistes de Bosnie-Herzégovine, en coopération avec l'Union européenne de radiotélévision, le Conseil de l'Europe, la représentante de l'OSCE pour la liberté des médias, la Fédération européenne des journalistes, et l'Organisation des médias du sud-est de l'Europe, ont organisé une conférence sur le service national de radiodiffusion publique en Bosnie-Herzégovine, avec la participation du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Nils Muižnieks et de Patrick Penninckx, qui figuraient parmi les principaux orateurs de la conférence.
- 27 juin : une conférence sur les droits économiques et sociaux des personnes déplacées de force durant le conflit dans l'ex-Yougoslavie a été organisée à l'Assemblée parlementaire de la Bosnie-Herzégovine. Le chef de bureau a prononcé un discours d'ouverture.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 11-12 avril : Verena Taylor, Directrice du Bureau de la Direction générale des programmes, a participé à la réunion du comité directeur de Facilité horizontale ;
- 25-27 mai : une délégation du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux a effectué une visite après les élections locales du 2 octobre 2016 en Bosnie-Herzégovine ;
- 12-16 juin : M. Nils Muižnieks, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, a effectué une visite régulière en Bosnie-Herzégovine.

Tbilissi

Situation du bureau :

Équipe principale : six personnes ; personnel affecté aux projets : 11 personnes ; total : 17 personnes.

Le bureau met en œuvre 14 projets, dont 11 sont financés par l'UE ou conjointement avec l'UE, et trois par des contributions volontaires.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Application de la Convention européenne des droits de l'homme et harmonisation de la législation et de la pratique judiciaire avec les normes européennes en Géorgie » : au total, 475 professionnels du droit (juges, procureurs, avocats, personnels des tribunaux) ont amélioré leur connaissance de divers articles de la CEDH et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Des programmes sur le contrôle judiciaire effectif des infractions motivées par la haine ont été mis au point pour les juges et des programmes sur la protection des données à caractère personnel ont été élaborés pour les professionnels du droit ; des équipes de formateurs ont été formées en conséquence. Vingt-deux juges se sont familiarisés avec la procédure de réouverture d'affaires. Vingt futurs juges ont effectué une visite d'étude à Strasbourg pour améliorer leur connaissance du travail des organes et des institutions du CdE. L'étude du CdE sur l'application des normes de la CEDH et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme par les tribunaux de droit commun en Géorgie a été présentée au public.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Intégration civique des minorités nationales en Géorgie et Charte européenne des langues régionales ou minoritaires » : les manuels dans les langues des minorités élaborés pour les écoles maternelles au début de 2017 ont été remis aux autorités locales. Des matériels de sensibilisation à l'histoire et aux contributions culturelles des minorités nationales ont été mis au point et diffusés notamment dans les établissements d'enseignement secondaire géorgiens. Des panneaux signalant en géorgien, en anglais et dans la langue minoritaire respective des bâtiments conçus par des architectes appartenant à des minorités nationales ont été installés. Des journaux de minorités ont dispensé une formation au journalisme à des élèves d'établissements d'enseignement secondaire qui enseignent les langues des minorités.
- Projet conjoint UE/CdE « Droits de l'homme et soins de santé dans les prisons et autres établissements fermés en Géorgie II » : le personnel du ministère de l'Exécution des peines a suivi une formation sur les outils de compte rendu à chaud et à froid qui sont utilisés pour prévenir les suicides. Le texte définitif du plan d'action sur le contrôle qualité des soins de santé en prison a été arrêté. Le projet de plan d'action sur l'intervention d'urgence dans les prisons et les établissements de santé a été élaboré. Une visite d'étude au Royaume-Uni a été organisée pour présenter au personnel du ministère de l'Exécution des peines et du ministère de l'Intérieur les mécanismes et instruments de contrôle de la qualité des soins de santé. La première phase de la formation de formateurs de personnel infirmier psychiatrique a été organisée (12 infirmiers y ont participé). Dans le cadre du projet, une aide a été apportée à la mise au point de cours à distance pour le ministère de l'Intérieur.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme » : un atelier/mission sur site pour le développement de l'évaluation des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme au niveau national a eu lieu les 18 et 19 mai. Une formation sur les enquêtes et les poursuites pour blanchiment de capitaux et sur la saisie des produits du crime a été organisée en coopération avec le parquet général géorgien (1er-2 juin) afin d'accroître la capacité des services répressifs à

déceler les infractions de blanchiment de capitaux et de financement de terrorisme, à enquêter et à engager des poursuites.

- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Promotion de la liberté, du professionnalisme et du pluralisme des médias » : à la demande du Parlement géorgien, un avis juridique sur le projet de loi relatif à la radiodiffusion a été rédigé et présenté. Un séminaire sur les stéréotypes de genre a été organisé à l'intention des journalistes et des étudiants en médias.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Protection de la liberté d'internet par le biais d'une législation et d'arrangements prévoyant un dialogue entre les diverses parties prenantes » : la première assemblée générale des membres de l'Association des petits et moyens fournisseurs de services internet a été organisée. Une formation sur les normes de protection du consommateur a aussi été dispensée à des étudiants.
- Plan d'action « Renforcement des capacités de l'École supérieure de la magistrature de Géorgie » : un module de formation sur le contrôle judiciaire effectif de la cybercriminalité a été mis au point moyennant une formation pilote (avril). Une formation de formateurs de juges et une formation pilote ont porté sur le contrôle judiciaire effectif des affaires liées à la corruption en complément du module sur le sujet (avril-mai). La formation de formateurs de juges a porté sur le contrôle effectif des infractions motivées par la haine (avril). L'unité de formation et la direction de l'École supérieure de la magistrature ont effectué une visite d'étude au Centre d'études judiciaires (CEJ) de Lisbonne qui a porté sur la gestion des cycles de formation, la planification et l'évaluation des formations (mai). La mise au point d'une méthode d'analyse de la pratique judiciaire a été suivie d'une formation et d'une visite d'étude à la Cour suprême d'Estonie (juin). L'élaboration de modules de formation sur la gestion des tribunaux destinés aux présidents et aux gestionnaires de tribunaux et sur la gestion et le leadership destinés aux juges a été suivie d'une formation de formateurs de juges sur ces sujets (juin).
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Programme du Conseil de l'Europe destiné à soutenir la Géorgie en vue des élections (législatives) de 2016, des élections (locales) de 2017 et de l'élection (présidentielle) de 2018 » : le Bureau et l'Institut d'études politiques de Tbilissi ont organisé un séminaire intitulé « La culture du choix – la culture des élections ». Cinquante participants intervenant dans le processus électoral (en qualité de candidats, de journalistes, de juges, de membres de commission et d'électeurs) ont examiné des sujets liés aux élections. Le séminaire de juin sera suivi de deux séminaires en septembre et novembre 2017.
- Plan d'action « Soutien de la réforme judiciaire en Géorgie » : la Conférence internationale sur l'évaluation judiciaire, la médiation et la justice des mineurs a ouvert le débat sur les règles d'évaluation des juges conformément à l'Avis n° 17 du CCJE (avril). La Conférence internationale des barreaux a réuni les barreaux de 12 pays pour examiner les défis auxquels la profession juridique est confrontée (mai 2017). Les règles sur les nominations aux fonctions judiciaires ont été mises à jour à la suite des compétences acquises dans le cadre du projet sur les meilleurs moyens de parvenir à une suppression complète de la période probatoire (juin 2017). La stratégie judiciaire 2017-2021 et le plan d'action 2017-2018 ont été adoptés (en juin) grâce au soutien du projet (et d'autres acteurs internationaux ainsi que de projets financés par l'UE et par USAID).

<u>Autres activités à signaler</u>

- Le chef de bureau s'est entretenu de la révision de la Constitution avec le président et le vice-président du Parlement, des représentants de l'opposition et des ONG. Il a aussi fait une déclaration liminaire lors de la présentation de l'étude sur l'application des normes de la CEDH par les juridictions de droit commun en Géorgie, de la réunion régionale sur la présentation des résultats de l'analyse comparative, à titre expérimental, des finances locales, de l'ouverture de l'exercice régional sur les partenariats et la coordination en matière de cybercriminalité de la Conférence internationale des pays signataires de la Charte des juges et de la Conférence sur « La participation des femmes à la vie politique en Géorgie : défis et opportunités ». Il a animé un groupe de la conférence sur « Les élections législatives de 2016 : bilans et perspectives » et a

coprésidé des réunions du groupe de travail des ambassadeurs. Il a aussi prononcé un discours à l'occasion du 20e anniversaire du Bureau du défenseur public et a assisté à la séance de la Commission parlementaire des questions juridiques sur le projet de stratégie de réforme de la justice ;

- Il a rencontré le chef de cabinet du représentant spécial de l'UE pour le Caucase du Sud et a assisté à une réunion avec les représentants de la Commission des affaires étrangères du Parlement européen ;
- Il a rencontré, à Tbilissi, des délégations de SIDA et de DANEP et a participé à un voyage à Oslo et à Copenhague à des fins de levée de fonds avec le chef de la Division de la mobilisation des ressources et des relations avec les donateurs et le chef du Bureau du CdE en Ukraine. Il a aussi pris part à une vidéoconférence avec le Département d'État des États-Unis.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 11-12 avril : Verena Taylor, Directrice du Bureau de la Direction générale des programmes, a participé à la réunion du comité directeur de Facilité horizontale ;
- 25-27 mai : une délégation du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux a effectué une visite après les élections locales du 2 octobre 2016 en Bosnie-Herzégovine ;
- 12-16 juin : M. Nils Muižnieks, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, a effectué une visite régulière en Bosnie-Herzégovine.

Tirana

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 15 personnes ; total : 21 personnes.

Le bureau met en œuvre 11 projets, dont 10 sont cofinancés par l'UE et un par la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC).

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération :

- Contribution volontaire de la Suisse « Renforcement des pouvoirs locaux et régionaux et de la coopération des élus locaux en Albanie » : 63 responsables des ressources humaines de 61 communes ont suivi les formations sur l'évaluation annuelle des performances et l'application des procédures/obligations de dépénalisation par les fonctionnaires nouvellement recrutés. Les deux formations, opportunes et bien ciblées, ont contribué à la bonne application des procédures respectives conformément aux exigences de la législation.
- Projet conjoint UE/CdE « Renforcer l'efficacité du système albanais de protection des droits de l'homme et de lutte contre la discrimination » : la troisième réunion du comité directeur a eu lieu le 2 juin. Ses participants sont convenus d'une éventuelle extension du projet pour accroître l'efficacité et la pérennité du projet.
- Facilité horizontale UE/CdE « La criminalité économique en Albanie ». Dans le cadre de cette action, une aide a été apportée à la Commission électorale centrale (CEC) pour appliquer les modifications de dernière minute apportées à la loi sur les partis politiques. L'action a contribué à la rédaction d'une réglementation et a formé des experts financiers chargés de contrôler les nouvelles obligations. Des aides financières ont en outre été accordées aux ONG pour qu'elles suivent l'application des modifications. Une évaluation d'un système électronique permettant de soumettre, de traiter et de contrôler les déclarations de patrimoine, y compris les conflits d'intérêts, a été fournie à la Haute autorité pour la déclaration et la vérification du patrimoine et des conflits d'intérêts. La deuxième réunion du comité directeur a eu lieu le 21 avril.
- Facilité horizontale UE/CdE « Lutte contre le harcèlement et l'extrémisme dans le système éducatif albanais » : une conférence nationale a été organisée le 11 avril à Tirana pour présenter les principales conclusions de l'enquête nationale sur le harcèlement et l'extrémisme. Sur la base des recommandations issues des discussions de trois groupes de travail, des interventions ont été mises au point pour 21 établissements scolaires pilotes. La deuxième réunion du comité directeur et une conférence internationale sur le harcèlement et l'extrémisme à l'école se sont tenues les 28 et 29 juin à Durres.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des détenus en Albanie » : conformément aux normes du Conseil de l'Europe et du Comité européen pour la prévention de la torture (CPT), un manuel sur le recrutement du personnel pénitentiaire a été élaboré avec succès et est prêt à être utilisé dans les établissements pénitentiaires. Un programme de formation de formateurs a été arrêté, une formation de formateurs a été dispensée et une visite et un rapport d'évaluation approfondie par des experts ont permis d'avoir des précisions sur le processus de réforme en cours de la législation et de la politique dans le domaine pénitentiaire. La deuxième réunion du comité directeur s'est tenue le 23 mai.
- Facilité horizontale UE/CdE « Soutenir des recours internes effectifs et faciliter l'exécution des décisions (D-REX) » : trois manuels de formation, mis au point avec des experts internationaux, ont guidé l'École de la magistrature et l'École des avocats. La première réunion du comité directeur du projet a eu lieu le 5 avril.

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcement de la protection des minorités nationales en Albanie » : le projet de loi-cadre sur les minorités a été adopté par le Conseil des Ministres albanais et soumis au parlement.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la qualité et l'efficience de la justice (SEJ II) » : les rapports sur le coaching judiciaire de 10 tribunaux pilotes ont été achevés et une mission d'évaluation sur l'élaboration de la nouvelle carte judiciaire ainsi qu'une mission sur l'établissement d'une relation positive entre les médias et le système judiciaire ont eu lieu.
- Le bureau a facilité la mise en place d'une assistance électorale de la Division de l'assistance électorale (DG II) à la CEC albanaise couvrant l'achat et l'installation de matériel pour le centre de formation de la CEC, l'élaboration d'un nouveau site web de la CEC et la mise au point et l'utilisation d'une application pour smartphone et d'une permanence téléphonique de la CEC pour les 25 élections législatives.

Actions de suivi

- La troisième et dernière phase du projet « Renforcement des structures et des moyens de l'administration locale en Albanie » a été présentée à la DDC suisse et un nouveau domaine concernant un éventuel projet sur l'éducation à la démocratie dans le cadre de la Stratégie 2018-2021 de la DDC est à l'étude ;
- Discussions de suivi avec le ministère albanais des Affaires étrangères au sujet du nouveau cadre d'aide à la coopération.

Autres activités à signaler

- 7 avril : la première réunion du Comité directeur de la Facilité horizontale pour l'Albanie s'est tenue à Tirana. Soixante et un membres du comité directeur représentant le CdE, l'UE et les institutions bénéficiaires y ont pris part. Ont notamment été adoptées des recommandations au Comité directeur de Facilité horizontale sur l'utilisation du Fonds de réserve pour l'Albanie ;
- 24-28 avril : le Secrétariat du GREVIO a organisé une visite en Albanie en vue de son premier rapport de suivi sur ce pays.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 23-26 juin : une délégation de l'APCE, composée de 19 membres et conduite par Paulo Corsini (Italie, SOC), a observé les élections législatives. Elle a rencontré des dirigeants et des représentants de partis politiques, le président de la Commission électorale centrale et des représentants d'organisations internationales, de la société civile et des médias avant d'observer le scrutin du 25 juin.

Erevan

Situation du bureau

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté au projet : 14 personnes ; total : 20 personnes.

Le bureau met en œuvre neuf projets, dont cinq sont menés dans le cadre du Partenariat pour une bonne gouvernance et financés par l'UE et quatre sont financés par des contributions volontaires/donateurs (Royaume-Uni, Suisse et Norvège). Par ailleurs, il exécute un projet centralisé dans le cadre du Partenariat pour une bonne gouvernance (COMUS).

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Soutien de la réforme de la justice pénale et lutte contre les mauvais traitements et l'impunité en Arménie » : 250 enquêteurs ont participé au stage du CdE sur les droits de l'homme à l'Académie de justice. Le CdE a donné son avis au ministère de la Justice sur le projet de loi sur le parquet. Vingt-six agents du Bureau du défenseur des droits de l'homme, dont 12 femmes, ont été formés aux techniques particulières de contrôle des lieux de privation de liberté. Le personnel du Bureau du défenseur des droits de l'homme, dont des représentants d'ONG faisant partie du mécanisme national de prévention (MNP), ont participé à une visite d'étude au Bureau du médiateur autrichien. Trente-deux juges et auxiliaires de justice, dont 15 femmes, ont assisté à un séminaire visant à faciliter la bonne application de l'article 3 de la CEDH dans les décisions nationales.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcer l'intégrité et lutter contre la corruption dans l'enseignement supérieur en Arménie » : par l'intermédiaire du système de microcrédits, trois ONG et une organisation publique bénéficient d'une aide pour des projets et des recherches visant à sensibiliser à la lutte contre la corruption dans les établissements d'enseignement supérieur. Le personnel enseignant et la direction (76 personnes au total) de 12 établissements d'enseignement supérieur ont été formés pour élaborer des codes d'éthique et des politiques connexes fondées sur les modèles de code d'éthique et la boîte à outils sur l'évaluation des étudiants et l'élaboration des programmes. La boîte à outils sur la gouvernance de l'enseignement supérieur a été examinée avec les acteurs des établissements d'enseignement supérieur, révisée et présentée aux fins de l'élaboration d'une version en ligne.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Améliorer les soins de santé et la protection des droits de l'homme dans les prisons d'Arménie » : 16 amendements ont été proposés et examinés à l'occasion d'une table ronde. Ils sont actuellement en cours d'examen et d'adoption par le ministère de la Justice et/ou le gouvernement. Des lignes directrices sur les questions relatives aux soins de santé dispensés à la population carcérale, en particulier les femmes, les mineurs et les condamnés à perpétuité, ont été élaborées. Un contrat a été signé avec un fournisseur pour la livraison de matériel médical à 11 établissements pénitentiaires. Une formation à la déontologie médicale et aux droits de l'homme a été dispensée à 312 personnels médical et non médical d'établissements pénitentiaires à l'Institut de droit, ce qui porte à 814 le nombre total de personnels formés. Un rapport de référence sur les questions relatives à la santé mentale dans les établissements pénitentiaires a été élaboré. Une visite d'étude a été organisée pour prendre connaissance du cadre juridique et institutionnel des services de santé des établissements pénitentiaires du Danemark.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Assistance électorale de longue durée aux parties prenantes aux élections en Arménie » : 250 et 150 observateurs nationaux qualifiés ont été déployés dans les bureaux de vote lors des élections législatives (du 2 avril) et des élections municipales d'Erevan (du 14 mai). Les résultats de l'observation des élections ont été analysés, publiés et présentés aux parties prenantes lors d'un atelier de suivi. Le média

d'investigation « Hetq en ligne » a rendu compte de 150 incidents signalés à la permanence téléphonique créée pour le jour du scrutin. Une conférence sur « L'évolution électorale en Arménie : bilan et perspectives » a permis d'analyser la conformité des élections récentes avec les normes internationales. Pour faire suite aux élections locales de 2016, un séminaire destiné aux femmes appelées à exercer des fonctions de direction a été organisé à Tsakhkadzor, dans la région de Kotayk, avec la participation de 28 conseillères des régions d'Ararat, d'Armavir, de Kotayk, de Lori et d'Aragatsotn. Il a notamment porté sur les connaissances politiques et juridiques, la connaissance du système d'administration locale et les moyens de favoriser la participation active des femmes à l'administration locale. Plus de 10 000 enfants ont pris part à des simulations d'élections organisées dans 39 établissements secondaires. Le projet a pris fin le 30 juin.

- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Soutien à la mise en œuvre de la réforme de la justice en Arménie à la suite de la révision de la Constitution » : le projet a débuté le 15 juin. Une mission d'enquête et d'évaluation des besoins est prévue du 24 au 27 juillet.
- Contribution volontaire du Royaume-Uni « Soutien à la mise en œuvre de la réforme judiciaire en Arménie » : le projet a débuté le 1er mai. Une table ronde a réuni des juges et des médiateurs d'Arménie pour recenser les problèmes pratiques qui font obstacle à la médiation en Arménie. Une plateforme d'arbitres a été créée pour permettre à ceux-ci de se réunir et de créer une organisation autonome d'arbitres.
- Contribution volontaire de la Suisse « Soutien institutionnel à l'Association des communes arméniennes (ACA) » : deux ateliers ont été organisés pour améliorer les compétences du personnel et des membres de l'ACA en matière de communication et de sensibilisation. Une stratégie de mobilisation autour de trois objectifs a été élaborée en conséquence. L'ACA s'est aussi entretenue avec les membres dans le cadre de réunions du Conseil et du Conseil républicain et a diffusé une déclaration officielle sur le projet de loi portant modification de la loi sur la division territoriale et administrative appelant à un ralentissement de la réforme et à des consultations approfondies avec les collectivités concernées.
- Contribution volontaire du Royaume-Uni « Renforcement de l'application des normes européennes des droits de l'homme dans les forces armées en Arménie » : la phase d'évaluation des besoins s'est poursuivie avec le lancement de deux rapports sur le cadre législatif militaire, l'un sur la formation aux droits de l'homme, l'autre sur le système de formation des militaires, et une troisième évaluation sur la prévention des violations des droits de l'homme dans l'armée et sur l'ouverture d'enquêtes sur ces violations. À la suite d'une demande du ministère de l'Éducation et en coordination avec le ministère de la Défense, le projet apporte son concours à une contribution de quatre pages sur les droits de l'homme et la préparation initiale des militaires destinée aux nouveaux manuels scolaires des élèves de 12e. Les principales normes du Conseil de l'Europe relatives aux droits de l'homme dans les forces armées ont été traduites et publiées en arménien.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Stratégies urbaines communautaires dans les villes historiques » (COMUS) : le projet entend stimuler le développement économique et social en améliorant le patrimoine culturel dans neuf villes historiques d'Arménie, du Bélarus, de Géorgie, de la République de Moldova et d'Ukraine. Au cours de la période concernée, le portfolio des villes pilotes a été présenté à Gyumri et à Goris et des brochures sur les villes pilotes ont été publiées. Des représentants de l'Arménie ont pris part au dernier atelier sur « des logements d'un coût abordable et des sources de financement qui changent la donne » et à la conférence finale du projet. Des réunions des parties prenantes et des donateurs au niveau national ont permis de faire le bilan des résultats du projet qui s'est achevé le 30 juin.

<u>Autres activités à signaler</u>

- En avril 2017, le projet « Soutien institutionnel à l'Association des communes arméniennes (ACA) » a été prorogé jusqu'en décembre 2018 avec un financement supplémentaire du donateur ;

- 1er-2 juin : la chef de bureau a participé à l'examen à mi-parcours des projets financés par la coopération suisse en Arménie ;
- 14 juin : la chef de bureau a pris part à la réunion de coordination des partenaires du développement coprésidée par le Vice-Premier ministre et l'ONU au cours de laquelle le nouveau programme gouvernemental a été présenté ;
- 27 juin : la chef de bureau a participé à la table ronde sur le programme de gouvernance locale lancé par la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC).

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 12-14 mai : mission d'évaluation électorale du Congrès ;
- 15-16 mai : mission de la Commission de Venise relative à l'offre d'une assistance pour le projet de loi sur la Cour constitutionnelle ;
- 23 mai : réunion du Comité directeur sur la mise en œuvre du Plan d'action du CdE pour l'Arménie 2015-2018 avec la participation de la directrice du Bureau de la Direction générale des programmes ;
- 19-22 juin : mission d'évaluation du programme de lutte contre la corruption de la Direction de l'audit interne du Conseil de l'Europe.

Rabat

Situation du Bureau

Équipe principale : 2 personnes; personnel affecté au projet : 4 personnes ; total : 6 personnes.

Le Bureau coordonne la mise en œuvre du plan d'action « Partenariat de voisinage avec le Maroc 2015-2017 » et des Programmes UE/CdE « Vers une gouvernance démocratique renforcée dans le sud de la Méditerranée 2015-2017 » (Programme Sud 2) et « Amélioration du fonctionnement de la justice au Maroc sur la base des outils développés par la CEPEJ » 2016-2017 et une Contribution volontaire de la Norvège 2016-2017.

Etat de mise en œuvre des programmes

- Programme UE-CdE « Amélioration du fonctionnement de la justice au Maroc sur la base des outils développés par la CEPEJ » : En mai, une délégation marocaine du Ministère de la Justice et des Libertés a participé au groupe de travail Evaluation de la CEPEJ ce qui a permis d'approfondir les conditions de la participation du Maroc au prochain exercice d'évaluation des systèmes judiciaires de la CEPEJ que les autorités marocaines ont annoncée en mars 2017. En mai également, un séminaire sur les diverses tâches dévolues à l'inspection judiciaire a été organisé en collaboration avec le Ministère de la Justice afin de discuter du rôle et des prérogatives de l'Inspection générale au sein du nouveau paysage judiciaire marocain. Dans ce contexte, une rencontre avec le Président Délégué du nouveau Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire a permis de discuter des perspectives de la coopération et des actions à mener avec cette institution. Lors de la réunion plénière de la CEPEJ, en juin, le Secrétaire Général du Ministère a présenté les actions mises en œuvre dans le cadre du programme de coopération avec le CdE ainsi que ses attentes pour la coopération future, s'agissant notamment d'une assistance attendue du CdE sur la révision de l'organigramme du Ministère.
- Programme UE-CdE « Vers une gouvernance démocratique renforcée dans la sud de la Méditerranée » (Prévention de la torture et des traitements inhumains ou dégradants) : en mai, experts du CdE et membres du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) se sont rencontrés dans le cadre du second module de formation en vue d'établir un Mécanisme national de prévention (MNP) de la torture au Maroc. Ce module a porté sur les visites pratiques de lieux de privation de liberté. Tout comme pour le module précédent, un représentant de l'Instance Nationale de Prévention de la Torture tunisienne (INPT) a participé à cette formation. Des représentants du CNDH ont également pris part, en avril, au lancement d'un programme conjoint UE-CdE visant la création d'un réseau européen des mécanismes européens de prévention de la torture.
- Programme UE-CdE « Vers une gouvernance démocratique renforcée dans la sud de la Méditerranée » (lutte contre la traite des êtres humains) : dans le cadre de l'adoption récente, par le Maroc, de la loi 27-14 contre la traite des êtres humains, le CdE a organisé en mai en collaboration avec la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Mohammedia (FSJESM) une formation sur ce thème. Cette activité s'inscrit dans un cycle de formation en matière de lutte contre la traite des êtres humains programmé dans le cadre du futur partenariat entre les deux institutions. Cette première session de formation a permis le renforcement des capacités des enseignants et des doctorants, mais également de présenter des notions de base sur le cadre conceptuel et juridique de la traite, en référence notamment à la Convention anti-traite du CdE, avec un aperçu sur le cadre juridique marocain en la matière.

Autres activités à signaler

- Assemblée parlementaire : participation de la délégation marocaine dotée du statut de partenaire pour la démocratie à la troisième partie de session de l'APCE en juin ;

- Liberté d'expression et liberté des médias : en avril, un atelier-débat sur la représentation médiatique des femmes au Maroc a été organisé à l'attention de journalistes marocains, permettant de favoriser la discussion entre professionnels des médias, représentants de la société civile et du monde académique marocain sur le rôle spécifique des médias publics et privés dans la formation des perceptions et l'amélioration de l'image de la femme. Une délégation marocaine du Ministère de la Communication a également pu assister, fin avril, à une conférence organisée par le Conseil de l'Europe (CdE) à Nicosie, sur la liberté d'expression en ligne et l'évolution de la jurisprudence européenne et des activités normatives à l'âge d'internet. En mai, le CdE a organisé une formation interne au bénéfice du personnel de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) qui a permis aux participants d'échanger avec des experts des régulateurs audiovisuels suisse et irlandais sur la diversité culturelle et linguistique et l'éducation aux médias. Une première formation interne a aussi été organisée en mai à l'attention des cadres du Ministère de la Communication et de la Culture (MinCom), elle a permis d'approfondir les connaissances des participants sur la protection offerte par les standards internationaux et la Convention européenne des droits de l'homme en matière de liberté d'expression. Cet atelier a aussi traité des garanties de la liberté de communication en matière audiovisuelle, de l'indépendance et du pluralisme des médias. Enfin, une délégation marocaine du MinCom a participé, fin juin, à la 12ème réunion du Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI).
- Lutte contre les violences à l'égard des enfants : un représentant du Ministère marocain du développement social a participé à la 18ème réunion du Comité de Lanzarote en mai dans le contexte de la finalisation de la ratification de la Convention de lanzarote par la Maroc. Le CdE a par ailleurs été sollicité par les autorités marocaines pour contribuer à l'élaboration d'un Programme national de protection des enfants sur Internet, s'inspirant en partie de la Stratégie du CdE pour les droits de l'enfant (2016-2021).
- Lutte contre les violences à l'égard des femmes : un représentant du Ministère marocain du développement social a participé en avril à Tunis à une conférence sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, permettant ainsi aux autorités marocaines de présenter, dans un contexte régional, le cadre juridique marocain ainsi que la stratégie nationale du pays en la matière.

Tunis

Équipe principale : 2 personnes ; personnel affecté aux projets : 5 personnes ; total : 7 personnes.

Le bureau met en œuvre les activités propres à la Tunisie de cinq programmes régionaux, dont l'un est financé par l'UE pour la période 2015-2017 (Vers un renforcement de la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional (« Programme Sud II »)) et quatre sont financés par la Norvège (écoles d'études politiques ; lutte contre la violence à l'égard des femmes ; promotion de la liberté d'expression, de l'indépendance des médias et de l'accès public à l'information ; démocratie locale).

État de mise en œuvre des programmes

- Programme Sud II « Droits de l'homme » : le deuxième module de formation de formateurs, organisé avec l'Instance nationale tunisienne de lutte contre la traite des êtres humains, a porté sur la protection des victimes de la traite des êtres humains. La formation était animée par un expert belge du Conseil de l'Europe et par le responsable de la lutte contre la traite des êtres humains au ministère de la Justice. Elle était destinée à examiner la situation en Tunisie au vu d'études de cas concrets en Europe et en Tunisie. Elle s'inscrit dans le cadre de la coopération établie avec le ministère de la Justice et l'Instance nationale de lutte contre la traite des êtres humains depuis sa mise en place officielle au début de l'année.
- Contribution volontaire de la Norvège « Lutte contre la violence à l'égard des femmes et des jeunes filles » : une conférence internationale intitulée : Prévenir et combattre l'exploitation sexuelle des enfants et les sévices sexuels à enfants a été organisée les 4 et 5 mai par le Conseil de l'Europe en coopération avec le ministère de la Justice, le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance. La conférence, inaugurée par le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, visait à faciliter l'échange de vues et d'expériences sur ces questions, y compris sur les cadres juridiques nationaux, régionaux et internationaux, les mesures de protection des victimes et d'aide aux victimes et la coordination et la mise en réseau des divers acteurs. L'actuel président du Comité de Lanzarote y a pris part de même que l'ancien président.
- Sur la question de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, une conférence régionale a été organisée les 20 et 21 avril en partenariat avec le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance et le ministère des Droits de l'homme et des Relations avec la société civile et les institutions indépendantes. Plus de cent participants, dont des parlementaires, des experts internationaux et des représentants de missions diplomatiques et de la société civile, y ont pris part. Un projet de loi contre les violences faites aux femmes a été présenté en présence de la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance.
- Contribution volontaire de la Norvège « Les médias et la liberté d'expression » : le Conseil de l'Europe a organisé un dîner-débat le 1er juin à Tunis, qui a réuni des parlementaires tunisiens, un représentant du ministère chargé des relations avec les instances constitutionnelles, la société civile et des droits de l'homme, des membres de l'organe de régulation des médias en Tunisie (la Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle, HAICA) ainsi que des représentants de la société civile et du monde universitaire. Le débat s'est inscrit dans le cadre du soutien que le Conseil de l'Europe apporte au processus tunisien de réforme du cadre juridique régissant le secteur audiovisuel et établissant l'Instance de la communication audiovisuelle prévue dans la Constitution tunisienne.

Actions de suivi

- Se fondant sur la coopération établie au cours des quelques dernières années, les autorités tunisiennes ont officiellement demandé à devenir parties à la Convention de Lanzarote

et au GRECO. Cette demande fait suite à celles qui ont été faites en 2015 et 2016 respectivement en vue de l'adhésion à la Convention n° 108 et au Centre Nord-Sud.

- La demande d'adhésion de la Tunisie à la Convention de Lanzarote sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels a été approuvée par le Comité des Ministres le 4 mai. Une fois le processus de ratification achevé, la Tunisie sera le premier État non-membre partie à la Convention.

Autres activités à signaler

- Le Bureau du Conseil de l'Europe a participé à plusieurs réunions de coordination de donateurs dans les domaines des élections et de la liberté d'expression ;
- Plusieurs réunions tenues à l'Assemblée des Représentants du peuple avec des députés et le ministère des Affaires locales ont porté sur le nouveau projet de code des pouvoirs locaux. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux a engagé des activités de coopération (grâce à un financement norvégien) avec les principaux acteurs de ce domaine pour appuyer l'élaboration du nouveau code et des règlements connexes ;
- 16 juin : le Groupe Pompidou a organisé une « Journée internationale contre l'abus et le trafic illicite de stupéfiants : les femmes, la violence et l'addiction en Tunisie » ;
- 22 juin : le bureau de Tunis a aussi pris part à la préparation de la visite d'une délégation tunisienne de haut niveau à Strasbourg conduite par le président de l'Instance nationale de lutte contre la corruption (INLUCC). Il a participé à un échange de vues avec des membres du Greco et a été reçu par la Secrétaire Générale adjointe.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 1er-2 juin : une délégation du Groupe de rapporteurs sur les relations extérieures (GR-EXT) conduite par l'ambassadeur Börlin (Suisse), composée des ambassadeurs de la France, de l'Italie, de la Norvège, de l'Estonie et de Monaco auprès du Conseil de l'Europe, s'est rendue en Tunisie. Elle a été reçue par le secrétaire d'État aux Affaires européennes, le ministre de la Justice, la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, le ministre des Droits de l'homme et des Relations avec la société civile et les instances indépendantes ainsi que par plusieurs autres éminentes personnalités. Cette visite lui a permis d'évaluer la coopération entre le Conseil de l'Europe et la Tunisie et de revoir les attentes des partenaires nationaux concernant les priorités futures de la coopération pour la période 2018-2020.